

Monseigneur de Conny

1817 – 1891

En hommage à mes beaux-parents
Ph. de V.

Pour Georges Cabaud,
prêtre du diocèse de Moulins,
moine de Randol (congrégation de Solesmes)
A. P.

Philippe de Vault – Antoine Paillet

Monseigneur de Conny

1817 – 1891



*« Ce sont des prêtres comme lui qui rendent Dieu propice
au peuple et qui gagnent le peuple à Dieu »*

Saint Isidore,
citation figurant au dos du *memento* d'Adrien de Conny

Avertissement

Cette brochure est éditée à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jean-Adrien de Conny (24 mai 1817 – 24 décembre 1891).

Ce prélat distingué, qui fut durant trente ans le directeur de la maîtrise de Moulins, et qui est considéré comme son véritable fondateur, n'est pas inconnu de ceux qui fréquentent l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle¹. Pourtant, aucune étude ne lui a été consacrée.

Nous devons à son frère cadet, Julien-Édouard de Conny, la conservation d'une partie de sa correspondance, ainsi que de diverses archives familiales, qui éclairent son enfance, sa scolarité, ses relations avec le clergé et plusieurs amis ecclésiastiques de haut rang, son œuvre éducative, la gestion de son château et de ses terres de Thoury en Bourbonnais.

En souvenir du vicomte Jehan de Conny († 2013), petit-fils de Julien-Édouard, la vicomtesse de Conny a confié peu de temps après sa disparition (2013), l'ensemble de ces archives à leur gendre Philippe de Vault, époux de leur fille Yseult. Celui-ci a entrepris leur dépouillement et leur retranscription. Cette publication constitue une première synthèse de ces recherches. Elle n'a pas de prétention à l'exhaustivité mais revêt plutôt le caractère d'un « album de famille ». On n'y trouvera pas les analyses historiques poussées que mériteraient cette figure, son réseau de relations et les circonstances historiques mouvementées qu'a traversées l'Église en son temps, particulièrement en France. De son vivant, Adrien aura connu cinq régimes successifs allant de l'alliance du Trône et de l'autel, sous la Restauration, à la persécution antireligieuse de la Troisième République, en passant par les utopies républicaines de 1848 et les soubresauts de la politique italienne de Napoléon III.

De 1851 à sa mort, Adrien de Conny a principalement vécu dans son hôtel familial à Moulins, acquis en 1766 par son bisaïeul et agrandi en 1785 par son grand-père. Cet hôtel de Conny, passé en différentes mains et divisé au vingtième siècle, a été racheté et reconstitué par Pierre Bassot en 1996-1998. Il abrite aujourd'hui le Fonds Pierre-Bassot, créé en sa mémoire, et dédié à l'aide aux jeunes musiciens classiques.

Poursuivant, à sa façon, l'œuvre d'éducation par la musique d'Adrien de Conny, le Fonds Pierre-Bassot a souhaité honorer la mémoire de celui qui l'a précédé dans ses murs, en s'associant à la recherche de Philippe de Vault.

Antoine PAILLET,
président du Fonds Pierre-Bassot

Préface

Dans l'hôtel où il vécut 40 ans, sera offert à Moulins le 22 mai prochain un concert célébrant le bicentenaire de la naissance d'Adrien de Conny. Avec cette brochure qui retrace sa vie et ses amitiés, Philippe de Vault et Antoine Paillet joignent les mots à la musique. Grâce leur soit rendue car la mémoire du beau – et cette vie est belle, presse sans cesse pour se dire.

L'existence d'Adrien de Conny est toute comprise dans l'action qu'il décrit à 11 ans comme la « principale de sa vie » : communier à Jésus-Christ. Cette unité s'exprime dans l'action liturgique et les œuvres de charité envers la jeunesse, ouvrière notamment. L'action d'Adrien de Conny fut profondément ecclésiale. Avec ses amis de l'appartement du 32 rue Cassette à Paris, les abbés Gaston de Ségur, Charles Gay, Jean-Ambroise Gibert et Éleuthère de Girardin, il a épousé les mouvements les plus authentiques de l'Église au XIX^e siècle. Tout en s'incarnant dans un contexte social et religieux, ceux-ci étaient suscités par l'Esprit-Saint pour influencer sur les époques suivantes, jusqu'à – gageons-le – aujourd'hui.

Le défi de ces jeunes prêtres, réunis en communauté entre 1848 et 1852 est de trouver les fils d'une tradition chrétienne interrompue par la Révolution pour donner des repères à un monde sans boussole religieuse et sociale. Ils ont vu juste dans leurs orientations parce qu'ils étaient pleinement enfants de leur temps : trois d'entre eux (Gay, Ségur, Girardin) ont traversé une période d'indifférence religieuse. Ils sont revenus à la foi comme beaucoup, au contact de Lacordaire (Gay) ou des conférences Saint-Vincent de Paul de Frédéric Ozanam (Ségur). Gay et Ségur, enthousiasmés par le souffle romantique, auraient pu devenir artistes. Une autre raison de leur clairvoyance est d'ordre théologique : elle tient à l'importance donnée dans leur communauté à l'ancrage en Dieu, notamment par la méditation qui se déroule méthodiquement chaque matin. Il faut aussi noter le rôle du Père François Libermann (1802-1852) qu'ils retrouvent chaque mardi soir pour une conférence spirituelle entre janvier 1849 et avril 1850². C'est sous l'autorité de ce saint qu'ils ont appris à ne chercher que Dieu, dans l'oubli de soi et à recevoir de Dieu leur propre action. Ces attitudes seront gardées par chacun respectivement au long de sa vie.

Comme le montrent justement les auteurs de cette biographie, les Pères se lancent dans l'apostolat auprès des pauvres et des ouvriers, lucides sur la nouvelle donne sociale créée par la révolution industrielle. La profondeur de cet apostolat est garantie par l'accompagnement simultané de la renaissance de la vie religieuse contemplative. Ils ont tous un ministère de prédication auprès de convents et des monastères, parfois même de direction (Gay et Gibert surtout). Servir ces vies consacrées, c'est honorer Dieu et le désigner à leur temps comme le terme de la liberté dont il est épris.

Ces choix, si judicieux soient-ils, auraient été privés de solidité sans une perception profonde du mystère de l'Église à laquelle ils associent ceux qui leur sont confiés.

Leur conception, que l'on trouve exposée dans les écrits de M^{gr} de Ségur et, avec un tour splendide, dans ceux de Charles Gay, est celle de l'Église « corps mystique du Christ ». Charles Gay écrit ainsi :

*Oui, Dieu juge bon et à propos que cette Création sublime, qui est le Christ, soit une tête et que cette tête ait des membres formant un corps ; que ce fils unique, engendré de son sein, devienne l'ainé d'une multitude de frères*³.

Dans une telle approche, l'expérience du Christ est simultanément celle de l'Église. La vie catholique est alors immense car le Christ récapitule tout⁴. Cette intuition explique les positions prises par les Pères de la rue Cassette dans les débats qui agitaient l'Église de leur temps. Si la personne est « membre d'un corps », l'individualisme libéral est perçu comme un repli sur soi. Si ce « corps » est immense, l'attachement aux particularismes français dans la manière de célébrer le culte et d'administrer l'Église, c'est-à-dire le gallicanisme, ne peut être vu que comme une étroitesse d'esprit. Surtout, si ce corps est un tout en étant « catholique », il doit se rattacher pour tenir à un roc qui n'est autre que celui désigné par le Christ : Pierre et son successeur⁵. Les Pères de la rue Cassette désignent donc le Pape comme phare des chrétiens pour leur pèlerinage sur terre. Deux d'entre eux (Gay et Gibert), participent comme théologiens du Pape à la définition de l'infailibilité pontificale au Concile Vatican I.

Nous sommes à même de comprendre ce qui sous-tend les écrits liturgiques d'Adrien de Conny. Promouvoir le retour aux formes romaines du culte et la renonciation aux « inventions » gallicanes, c'est unir l'Église de France à Rome et donc la vitaliser. Ce combat, accompagné du souci d'expliquer la liturgie aux fidèles, inscrit le prélat moulinois dans le « Mouvement Liturgique ». Cette trame de fond de la vie de l'Église du XIX^e siècle a été impulsée par Dom Prosper Guéranger (1805-1875). Elle aura au XX^e siècle comme leitmotiv, l'expression de « participation active » des fidèles aux mystères célébrés⁶. Elle trouvera son aboutissement avec la Constitution *Sacrosanctum Concilium* du Concile Vatican II. Il est significatif que la figure la plus décisive de cet élan au XX^e siècle, Dom Lambert Beauduin (1873-1960), partageait la conception de l'Église que nous avons évoquée et menait un apostolat auprès des ouvriers.

Pouvoir rattacher ainsi les intuitions de la communauté de la rue Cassette aux deux conciles du Vatican atteste de sa fécondité. La nuance propre que les Pères apportent à la dynamique de leur temps est leur ouverture sur l'expression artistique. Leurs liens avec Charles Gounod en sont le signe et la Maîtrise de Moulins un des fruits. Cette coloration donne un charme particulier à l'histoire de cette amitié.

En somme, il n'est pas étonnant que la mémoire des confrères de la rue Cassette continue de venir au dehors. En 2015, le bicentenaire de la naissance de Charles Gay a été célébré par un colloque diocésain à Poitiers qui a réuni une assistance nourrie, et par une journée d'étude universitaire à l'Institut Catholique de Paris. Les actes de celle-ci sont sous presse⁷. En 2007 un colloque s'est tenu autour de l'œuvre de M^{gr}

de Ségur⁸. Gageons donc qu'historiens et religieux continueront à étudier leurs vies pour éclairer le temps présent.

Il me reste à remercier Antoine Paillet et Philippe de Vaulx de m'avoir associé à ce bicentenaire. Quelle ne fut pas ma joie de découvrir à cette occasion que M^{gr} de Conny avait participé à la fondation du Séminaire pontifical français de Rome où j'étudie actuellement⁹ ! Mon souhait n'est autre que de devenir à sa suite « un prêtre qui rende Dieu propice au peuple et qui gagne le peuple à Dieu ».

Arthur ADRIEN*

À Rome, dimanche du Bon Pasteur, le 7 mai 2017.

* Arthur Adrien, séminariste de la société cléricale Saint Jean de la Croix (diocèse de Bourges), en premier cycle de théologie à l'Université Pontificale Grégorienne (Rome), lit et transcrit les œuvres et la correspondance de M^{gr} Gay depuis 2011.



Mon très cher papa

me sois bien près de la principale action de ma
vie Oh qu'il me serait doux de pouvoir recevoir
ici ta bénédiction Viens mon très cher papa
assistes à la sainte cérémonie où je recevrai deux
sacrements dont l'un contient le corps sacré
de notre Seigneur quel respect cela me doit-il
pas inspirer celui qui crée le ciel la terre
daigne descendre dans l'âme de sa creature
creature formée de poussière un pauvre infirme
qui déjà se laisse aller à toutes sortes de vices
oh qu'il est bon Notre Seigneur oh qu'il est bon
Viens mon cher papa viens j'en supplie
me donner ta Bénédiction Bénédiction
qui me procura une félicité bien grande

Lettre d'Adrien de Conny à la veille de sa Communion, adressée à son père : « Monsieur / Monsieur le Vicomte de Conny / député du département de l'Allier en son hôtel rue de la Madeleine n°22 à Paris ». Cachets de la Poste des 25 et 27 avril 1828.

Adrien de Conny parmi les siens

La famille de Conny trouve ses origines de noblesse dans la charge de greffier au parlement des Dombes échue en 1745 à Clément Conny. En 1751, celui-ci acquiert les seigneuries de Toury-sur-Besbre et de La Faye en Bourbonnais. Le château de Toury ou Thoury à Saint-Pourçain-sur-Besbre appartient encore actuellement à la famille de Conny.

Le petit-fils de Clément, Jean-François Conny de la Faye (ou de la Fay), né en 1751, est procureur du roi du Présidial de Moulins en la Sénéchaussée du Bourbonnais depuis 1778. Il a parmi ses fils Félix (1786-1850), qui deviendra sous-préfet sous la Restauration, maître des requêtes au Conseil d'État et député en 1827-1830.

Félix, ardent légitimiste, a été en relations avec la plupart des illustrations politiques de son temps, parmi lesquelles Chateaubriand et Alfred Nettement qui le cite souvent. Il est l'auteur, entre autre, d'une *Histoire de la révolution de France*, parue de 1834 à 1842.

(Jean) Adrien de Conny est le troisième fils de Félix et d'Anne-Marguerite (dite Adrienne) Bardonnnet de la Toulle. Ernest, le fils aîné, a également connu Chateaubriand, avec lequel il a dénoncé la séquestration de la duchesse de Berry. Accusé pour un article dénonçant son arbitraire, « *il prononça dans cette occasion un discours plein d'éloquence et d'élévation. Sa défense fut*

présentée par son père, et il fut acquitté au milieu des applaudissements de l'assemblée, touchée de voir ces deux générations d'honneur et de loyauté devant les assises »¹⁰.

Promis à une brillante carrière d'avocat, il est mort à l'âge de 26 ans. Le frère cadet d'Adrien, Julien-Édouard, avec lequel il sera très proche sa vie durant, étudiera la sculpture avec Dantan et Étex, et obtiendra une certaine notoriété avec ses œuvres parmi lesquelles *La Charité fraternelle*, acquise par l'État pour le jardin des Tuileries, puis installé dans le parc de Rambouillet. Artiste et mélomane, il a été un proche ami de Corot.



Félix de Conny, le père d'Adrien

Une vocation religieuse précoce

Très jeune, Adrien a la vocation. Alors qu'il n'a pas encore onze ans, le supérieur du petit séminaire d'Yzeure, où il étudie, s'adresse ainsi à son père, partisan inconditionnel de Charles X, député percutant, dont nous possédons les retentissantes interventions à l'Assemblée Nationale :

« Il a été décidé qu'Adrien ferait, le jour de l'Ascension, sa première communion. Il est encore bien jeune, sans doute, mais il est assez instruit et assez avancé pour comprendre et sentir l'importance de cette grande action, et dès lors non seulement l'on peut, mais l'on doit l'y préparer. D'ailleurs nous marchons si vite dans la carrière du mal, qu'il faut se hâter de faire le bien aujourd'hui ; car demain il ne serait peut-être plus temps. J'admire, Monsieur, votre courage à la tribune, Il faut un grand dévouement pour oser s'élever contre la révolution. Elle nous tue tous les jours, c'est un vampire qui fait mourir la France en l'endormant. Elle n'a jamais poussé plus loin son hypocrite perfidie. C'est sous la bannière des lys et au nom du roi qu'elle marche, les rangs serrés, à la destruction de l'autel et du trône. Les royalistes ne sont plus que des fanatiques. Bientôt ils seront traîtres aux Bourbons et à la patrie. Il n'y a plus d'absurdité que l'ennemi ne puisse faire croire au peuple démoralisé. Vos efforts, Monsieur, sont généreux ; ils seront peut-être inutiles, mais il ne faut pas laisser de combattre, c'est assez pour les grandes âmes d'avoir rempli son devoir. Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mon respect et de ma haute considération, Votre très humble et très obéissant serviteur, Martin. Iseure Le 26 avril 1828 »¹¹.

Adrien écrit alors une lettre exemplaire à son père, qui réside le plus souvent à Paris, pour le convaincre d'assister à la cérémonie (sa mère, profondément catholique, avait appuyé sa supplique dans un message à son mari où elle appelle déjà leur fils « notre petit abbé ») :

*« Mon très cher papa,
Me voilà bien près de la principale action de ma vie. Oh qu'il me serait doux de pouvoir recevoir ici ta bénédiction viens mon très cher papa assister à la sainte cérémonie où je recevrai deux sacrements dont l'un contient le corps sacré de Notre Seigneur quel respect cela ne doit-il pas inspirer celui qui créa le ciel et la terre daigne descendre dans l'âme de sa créature, créature formée de poussière un pauvre enfant qui déjà se laisse aller à toutes sortes de vices oh qu'il est bon notre seigneur viens mon cher papa viens je t'en supplie me donner ta bénédiction, bénédiction qui me procure[ra] une félicité bien grande car Dieu pourrait-il me refuser ses grâces au meilleur des pères viens donc mon cher papa je t'en supplie en finissant joindre nos prières afin que Dieu daigne accorder premièrement à moi le bonheur que procure[ra] une bonne communion à notre famille secondement à toi et à toute notre famille une grande félicité*



ANTOINETTE D'AUVERGNE
1847

d'excellents résultats en histoire et géographie ; en classe de troisième, « il réussit très bien » en arithmétique.

« D'une intelligence précoce et peu commune, avant seize ans, il terminait ses études au petit séminaire d'Iseure. La position importante de sa famille, sa situation de fortune lui assuraient une carrière brillante dans le monde ; mais depuis longtemps il s'était promis de se vouer au service de Dieu et de son Église ; et l'enfant qui, dès l'âge le plus tendre, se plaisait dans ses récréations à jouer au prêtre, revêtait la soutane pour tout de bon à seize ans, et entra au séminaire de Saint-Sulpice »¹². Adrien parfait ensuite sa formation à Rome, où il reçoit la prêtrise en 1840 et acquiert le titre de docteur en théologie. Il revient en France en 1841. Dans sa biographie de M^{gr} de Dreux Brézé, le chanoine Pelletier écrit : « Au retour, un différend étant intervenu entre l'évêque de Moulins et le gouvernement au sujet de sa nomination, il était parti se fixer au diocèse de Paris »¹³. En fait, l'évêque de Moulins, Antoine de Pons, avait émis le désir qu'Adrien cesse d'exercer son ministère à Paris et revienne à Moulins dès 1842. Nous possédons le brouillon de la lettre déferente et subtile qu'Adrien lui envoie à ce moment, pour obtenir la prolongation de sa présence à Paris :

« M^{gr}, Je ne puis assez exprimer à V[otre] G[randeur] combien j'ai été touché de l'insistance pleine de bienveillance qu'elle met à m'appeler à un poste que j'apprécie surtout par le privilège de demeurer auprès d'Elle. Aussi je ne crois pas pouvoir mieux répondre à la bonté paternelle que vous me témoignez, que par les épanchements d'une confiance filiale. Je vous sou mets donc les diverses considérations qui se sont présentées à mon esprit et que je n'entreprendrai pas de résoudre, persuadé qu'il sera beaucoup plus dans l'ordre de Dieu et par suite plus utile pour moi d'en abandonner le soin à Votre Grandeur. Je la supplie donc de bien vouloir examiner si les facilités que je trouve à Paris pour étudier, la confiance fondée de m'y rendre capable de mieux répondre, après quelque intervalle, à sa bonté et à ses espérances, l'éclat même du poste auquel elle m'appelle, les difficultés que j'y entrevois et dont s'effraie ce qu'Elle veut bien appeler ma modestie mais ce qui n'est que le sentiment de ma faiblesse – si tant de considérations que je vous sou mets avec autant de candeur qu'il m'est possible ne justifient pas le désir d'une prolongation de séjour que je ne saurais m'empêcher de ressentir. Si toutefois Elle juge que la persistance dans ses premiers desseins soit préférable, je me souviendrai que le premier devoir d'un prêtre est de reconnaître dans la volonté de son évêque l'expression des intentions de la Providence (et que ce qui est pour lui un devoir finit par devenir un bonheur !!!). J'ai fait connaître à Votre Grandeur ce qui me semblait devoir éclairer sa décision. Je la prie de vouloir bien me la faire connaître afin que je n'aie plus qu'à m'y conformer. Quel que soit le parti que M^{gr} prendra j'y verrai un nouveau motif de reconnaissance

et de vénération filiale pour sa personne. Je la prie d'en agréer l'expression respectueuse et de me croire son très humble [Adrien de Conny] ».

L'évêque lui avait répondu le 21 avril de cette année :

« Vous m'exposez avec candeur [...] le désir de rester encore quelque temps dans la position où vous êtes à Paris, où vous trouvez plus de ressources pour vous former au S^t ministère et à la prédication sur les grands modèles et pour profiter des conseils de personnes de haut mérite qui vous portent un vif intérêt [...] J'estime que le poste que je vous confie vous mettra très à même d'acquérir ce que vous cherchez et de répondre aux desseins que la Divine Providence a sur vous pour les services à rendre soit à mon Diocèse, soit à l'Église en général. J'en ai déjà fait une heureuse expérience à l'égard du second grand vicaire sur lequel je viens d'appuyer mes vieux ans et qui, transféré par moi du Petit Séminaire d'Izeure au Chapitre Cathédrale de Moulins est devenu promptement un modèle, dont il ne vous sera pas indifférent d'avoir à vous rapprocher. Croyez fermement, mon cher abbé, que tout en contrariant momentanément votre penchant et celui de votre famille, je n'en porte qu'un plus vif intérêt à vous et à elle ; ce qui m'a déterminé à adresser sans plus de délai au Ministère des Cultes la nomination qui vous concerne, vous pouvez du reste employer votre temps à S^t. Louis d'Antin jusqu'à nouvel avis de ma part ».

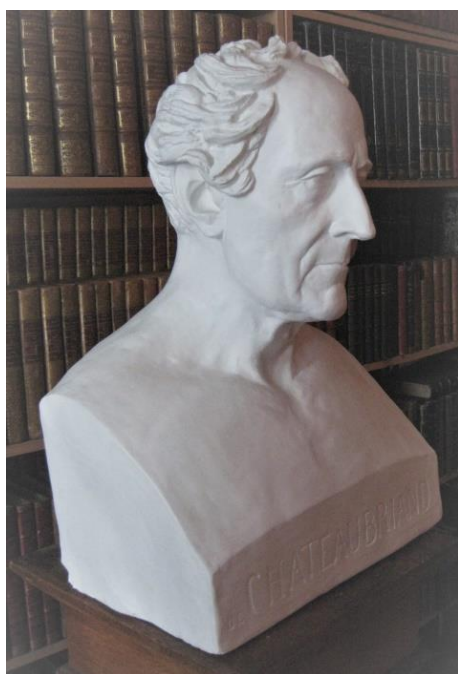
Comme on le voit, M^{sr} de Pons avait à cœur de grouper autour de lui les compétences qui lui permettent d'organiser son diocèse, dont la création ne remontait qu'à 1823. Mais la nomination d'Adrien à Moulins se heurte à l'opposition du gouvernement : le 9 septembre 1842, Bazelaire, attaché au ministère de la Justice et des Cultes, informe directement Adrien qu'on a refusé à l'évêque sa nomination comme chanoine de la cathédrale de Moulins :

« On paraît bien décidé, ici, à ne point vous nommer, à raison de votre âge. Quelques autres considérations ont bien pu déterminer cette mesure, mais votre extrême jeunesse est le principal motif qui a porté à la prendre ». Les « autres considérations » sont sûrement politiques. En effet, Félix, le père d'Adrien, est alors en correspondance avec le comte de Chambord, et c'est un contempteur de Louis-Philippe, à qui il a dû jadis une injuste incarcération de quarante-cinq jours pour sa prétendue participation à un complot en 1831.

Ce n'est qu'en 1850 qu'Adrien reviendra dans son diocèse natal, y accompagnant le successeur d'Antoine de Pons, Pierre Simon de Dreux Brézé. En attendant, il exerce son ministère à Saint-Louis d'Antin, à l'Abbaye-aux-Bois et auprès de différentes congrégations. Une lettre d'Adrien à sa mère, qu'on peut situer vers 1845, donne une idée de ses activités : *« Je suis fort occupé en ce moment-ci d'une retraite que je prêche aux religieuses de l'hôpital*

St-Louis. J'y passe une grande partie de la journée et ce soir j'y coucherai chez l'aumônier afin de pouvoir recevoir demain matin la rénovation des vœux de la communauté. Je prendrai décidément la charge de quelques nouvelles maisons. Je suis désigné pour le couvent des Franciscaines au Marais des Dominicaines et probablement j'aurai un couvent de la Visitation. Les petits soins, les attentions fines sont très de ton chez les Visitandines. Il serait possible, mais il n'est pas probable, qu'on me donne aussi le gouvernement du Bon Secours ».

« J'aimerais à retracer, dit l'abbé Melin, la carrière du jeune prêtre au diocèse de Paris, soit dans le ministère paroissial de l'Abbaye-aux-Bois et de Saint-Louis d'Antin, soit comme vice promoteur de l'officialité diocésaine [14], comme directeur de communautés religieuses, comme fondateur de cette petite société de prêtres de la rue Cassette qui eut son influence et sa célébrité, enfin comme membre actif de toutes les œuvres qui s'organisèrent à cette époque. Un seul mot résumera tout : sa vie entière témoignait de son constant désir de se dépenser pour le bien et de sa profonde estime pour l'état sacerdotal. Et cette estime, il se plaisait à en donner des preuves, en favorisant les vocations ecclésiastiques parmi les enfants de chœur attachés aux paroisses. De cette première phase de son apostolat sont sortis plusieurs prêtres et un évêque, Monseigneur d'Évreux »¹⁵.



Antoine Étex (1808-1888), buste de François-René de Chateaubriand (1847), plâtre, signé et daté : « Étex 1846 ».

L'Abbaye-aux-Bois (détruite par le percement de la rue de Sèvres en 1907), annexe de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, abritait alors les chanoinesses de Saint-Augustin. Adrien se trouvait ainsi être le curé de madame Récamier, qui résidait encore dans l'aile transformée en appartements, qu'elle occupa pendant trente ans, jusqu'à sa mort en mai 1849. Chateaubriand, le principal habitué de son salon littéraire, y a-t-il rencontré le jeune prêtre ? L'écrivain avait, en son temps, bien connu son frère aîné Ernest et son père Félix, avec lesquels il avait été en correspondance. Il existe un indice des relations qu'Adrien a pu entretenir alors avec Chateaubriand et son égérie. En

effet, c'est dans le salon de l'Abbaye-aux-Bois, en 1846, que madame Récamier fit connaître le sculpteur Étex à Chateaubriand, qui lui commanda aussitôt son buste en sculpture et son portrait en peinture¹⁶. Or, Étex deviendra plus tard le maître de Julien-Édouard de Conny, frère cadet d'Adrien¹⁷, et le seul exemplaire ancien connu du buste de Chateaubriand est encore aujourd'hui la propriété de la famille de Conny, à laquelle le sculpteur l'avait sûrement offert.

Adrien n'en est pas pour autant oublié de son diocèse. Nicolas Gueulette¹⁸, chanoine et archiprêtre de la cathédrale de Moulins depuis 1846, le met ainsi à contribution pour qu'il aille en quête, à Paris, d'un « *baptistère distingué en argent ou en vermeil* » auquel l'évêché souhaite affecter le legs de 1000 francs de Madame de Bodinat (« *J'entends, vous comprenez, par baptistère, tout ce qui sert pour la cérémonie du baptême, depuis le sel jusqu'à l'eau* ») et aussi d'un organiste : « *Il nous faut aussi un organiste. En connaissez-vous à Paris de distingué, qui voulut venir à Moulins ? Le traitement n'est que de 300 Fr. On irait probablement un peu plus haut s'il le fallait. Plusieurs artistes sont présentés, il n'y a pas encore eu de parti adopté par le chapitre* »¹⁹. Deux mois plus tard, il le sollicite à nouveau pour l'achat de deux étoles²⁰.

La rue Cassette

À Paris, la rue Cassette occupe une place dans l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle. « ... *La rue Cassette fut en ce siècle le berceau d'où sortirent, sous la Restauration, les Bonnes Études, au n° 7. Elles furent transportées rue des Fossés-Saint-Jacques, et c'est de ce centre qu'est sortie la pléiade de cette jeunesse catholique si brillante, dont l'influenza moissonne ces jours-ci pour le ciel plusieurs beaux épis, pleins de jours et d'œuvres. La Tribune catholique, dont le nom fut changé en Univers, y naquit et y vécut ; la Société de Saint-Vincent de Paul y prit naissance, ainsi que d'autres œuvres [...]. Le Cercle catholique du Luxembourg, qui ressuscita les Bonnes Études plus tard, a vécu rue Cassette avant les étapes qui l'ont conduit en son magnifique local actuel, offert par M. Beluze* »²¹. La rue fait l'angle de l'église Saint-Joseph des Carmes.

Il s'attache à cette église le souvenir de Lacordaire, qui y a prêché, et celui de Frédéric Ozanam (1813-1853), le fondateur des *Conférences Saint-Vincent de Paul*, qui y est enterré. En 1845, M^{gr} Affre, l'archevêque de Paris, a installé dans l'ancien couvent des Carmes une *École des hautes études ecclésiastiques*, où

Lacordaire a enseigné de 1849 à 1853, après y avoir rétabli la congrégation des dominicains.

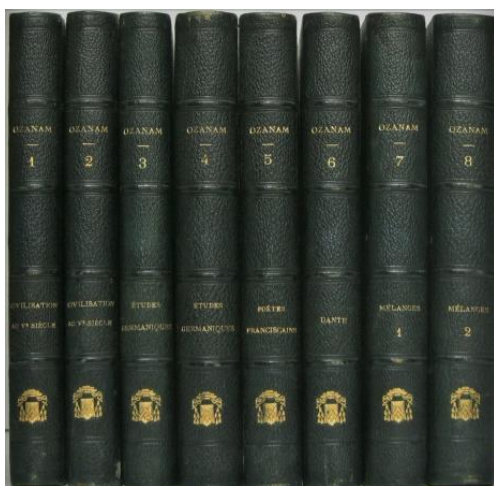
Adrien de Conny partage la vision d'un catholicisme social qu'incarnent alors Lacordaire et Ozanam. Il considère l'éducation religieuse du peuple comme un double devoir d'état, tant en raison de son sacerdoce que de sa naissance aristocratique. Nous savons qu'il connaît bien Lacordaire, grâce à une lettre que celui-ci lui adresse de Flavigny le 10 mai 1849 : *« Je vous remercie bien, Monsieur l'abbé, de l'intérêt que vous continuez à prendre à tout ce qui nous touche. Je recommande à votre souvenir devant Dieu notre maison naissante de Flavigny »*.

Quant à Frédéric Ozanam, Adrien de Conny possède dans sa bibliothèque la première édition posthume de ses œuvres (1855), sobrement reliée à ses armes. Cette édition a été réalisée à l'initiative des amis d'Ozanam juste après sa mort, grâce à des souscripteurs parmi lesquels figurent M^{gr} de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, et son vicaire l'abbé Gibert. Pour l'anecdote, on mentionnera qu'en 2016, lors des travaux de déblaiement et de restauration de l'orangerie de l'hôtel de Conny à Moulins, résidence d'Adrien de



L'église Saint-Joseph des Carmes

Première édition posthume des œuvres de Frédéric Ozanam, ayant appartenu à Adrien de Conny et reliée à ses armes.



Conny, fut retrouvée une plaque signalétique de rue, en tôle, portant l'inscription : « rue Frédéric Ozanam ».

À proximité immédiate de l'église des Carmes, Adrien de Conny est à l'initiative d'un regroupement de quelques jeunes prêtres, qui partagent cet idéal social : Gaston de Ségur, Charles Gay, Jean-Ambroise Gibert, Éleuthère de Girardin. Les cinq prêtres s'installent en communauté à partir de 1848, au n°32 de la rue Cassette, dans un immeuble aujourd'hui détruit. *« Chacun d'eux, témoigne le frère de Gaston de Ségur, avait son petit appartement, travaillait, comme il l'entendait, à la façon de Marthe ou de Marie, et ils ne se réunissaient guère qu'aux heures de repas. Pour tous serviteurs, ils avaient un domestique et une bonne qui faisait la cuisine [...] C'était presque la simplicité de la vie religieuse [...] Ils estimaient que, pour prêcher l'Évangile de Jésus-Christ aux pauvres et aux ouvriers, une des premières conditions est de ne pas vivre en gros bourgeois ou en grands seigneurs »*²². Le biographe de Charles Gay ajoute : *« À l'exemple de son divin Maître, l'abbé de Ségur montrait une prédilection spéciale pour les grands pécheurs et les enfants. Ses ouailles furent les soldats détenus à la prison de l'Abbaye et les apprentis des faubourgs. Les abbés de Conny et de Girardin s'intéressaient aux œuvres ouvrières et sociales et coordonnaient leurs efforts avec ceux d'un grand homme de bien, M. de Melun [23]. Ces occupations extérieures, assez absorbantes, réduisaient singulièrement le temps consacré par les confrères aux exercices de communauté. L'oraison du matin, les repas et, chaque mardi soir, une conférence spirituelle étaient à peu près, pour eux, les seules occasions de se réunir. En somme, leur intimité reposait plutôt sur l'affection, l'estime mutuelle, la similitude des idées et des sentiments que sur une œuvre faite de concert. Mais bien étroits étaient les liens qui unissaient leurs cœurs. Ils se trahissaient dans la simple et franche gaieté, dans l'esprit de charité, de soutien et d'édification mutuelle qui régnait parmi eux. Les abbés de Ségur et Gibert étaient les boute-en-train des réunions. Tous deux, vrais enfants de Paris, possédaient une remarquable promptitude de conception, beaucoup de jovialité, le don de plaisanter, le secret de faire rire [...] Les apprentis et les écoliers du quartier mettaient aussi une note de gaieté dans la maison. La porte de l'appartement de l'abbé de Ségur leur était toujours ouverte ; ils venaient à toute heure consulter leur ami, chercher, dans son cœur de père, courage et consolation. Pour instruire, confesser ces enfants des rues, les préparer à leur première communion, c'était, parmi les confrères, à qui se dépenserait davantage »*²⁴. C'est Gaston de Ségur qui avait eu l'inspiration d'ouvrir une école de catéchisme, rue de Fleurus, sous la direction d'un père mariste, pour éduquer religieusement les enfants des rues. Adrien de Conny a décrit l'ambiance de ferveur festive qui présidait à leurs premières communions, et aux repas offerts par ces prêtres aux petits déshérités, dans le témoignage qu'il a écrit à la demande du frère de Gaston de Ségur. Nous reproduisons en annexe les extraits que ce dernier en a publié.

Bien plus tard, en 1892, après la mort presque simultanée de M^{sr} de Conny et de l'abbé Gay, le frère de Gaston de Ségur publiera un récit sur la rue Cassette dans *L'Univers*, repris dans *La Croix*, où il témoigne : « M^{sr} de Conny, surtout, avec sa grande taille, son grand air de grand seigneur, se plongeait avec délices dans ces abaissements évangéliques, dont il a écrit un récit charmant pour la vie de M^{sr} de Ségur »²⁵.

Si nous avons longuement cité ces textes, c'est qu'ils témoignent, dès les débuts de son ministère, d'une vocation d'éducation de l'enfance populaire qui sera, toute sa vie, celle d'Adrien de Conny, trouvant son accomplissement dans la direction de la Maîtrise de Moulins. Cette vocation plonge ainsi ses racines aux origines parisiennes de son sacerdoce, dans le modèle et la fraternité de ses amis de la rue Cassette, et tout particulièrement dans son intimité avec Gaston de Ségur et avec Ambroise Gibert. Ces deux prêtres seront d'ailleurs, après leur mort, qualifiés de façon identique, le premier comme « apôtre de la jeunesse ouvrière de Paris »²⁶, le second comme « l'apôtre des ouvriers de Paris le plus accrédité, le plus aimé »²⁷.

Nous voyons, en effet, que ce groupe de prêtres partageait le même idéal d'éducation religieuse du peuple et de ses enfants, dans le but avoué d'une reconquête du monde ouvrier par l'Église. Accusés, par les régimes successifs, de préparer par là une restauration populaire de la monarchie légitime d'Henri V, ils offrent la figure en apparence paradoxale de conservateurs intransigeants, issus de milieux nobles ou aisés, mais qui cultivent avec le peuple une relation de confiance réciproque et une charité sociale, que sont loin d'atteindre les gouvernements successifs à prétention démocratique de Louis-Philippe, de la seconde République et même du second Empire. Pour autant, aussi sociale qu'elle soit, cette visée éducatrice des classes défavorisées ne se confondait nullement avec un quelconque socialisme²⁸. L'abbé Gay, qui confesse avoir été le seul de cette communauté tenté par des idées avancées, rentra vite dans le rang : « ...Le libéralisme n'était pas en honneur rue Cassette. L'abbé Gay s'en aperçut bientôt [...]. Il ne semble pas que son affection pour le père Lacordaire ait eu à souffrir de ce virement d'opinions ; rien ne prouve non plus que l'illustre orateur ait vu d'un mauvais œil son ami et père spirituel se joindre au petit groupe conservateur et ultramontain [c'est nous qui soulignons] de la rue Cassette. Du reste, les dominicains s'étant installés, en octobre 1849, dans l'ancien couvent des Carmes, le Père Lacordaire et l'abbé Gay se trouvaient habiter porte à porte. Ce voisinage resserra les liens d'amitié qui les unissaient depuis dix ans et plus »²⁹.

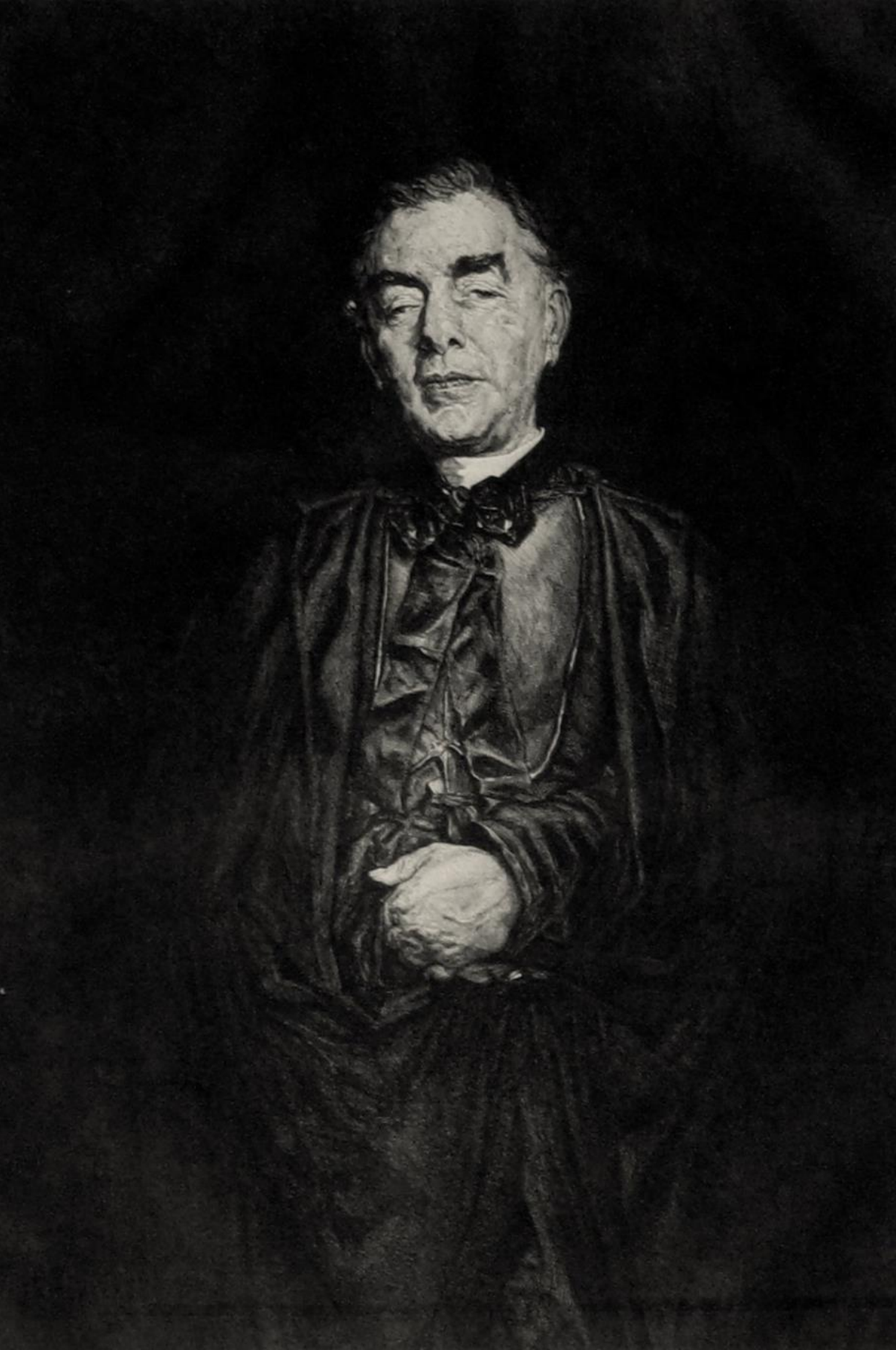
Arrêtons-nous un peu sur la personnalité de quelques-uns des prêtres qui forment, aux côtés d'Adrien de Conny, cette communauté de la rue Cassette, et dont la correspondance avec lui se poursuivra après leur séparation.



Gaston de Ségur (Paris, 15 avril 1820 – *id.*, 9 juin 1881) le fils de la célèbre comtesse, a été le plus durablement en relation avec Adrien. Ce dernier a même rédigé des souvenirs sur son ami, texte dont le marquis de Ségur cite de larges extraits dans le livre qu'il a consacré à son frère. Malheureusement, nous ignorons la localisation du manuscrit et nous devons nous contenter des extraits publiés. Se destinant d'abord à la peinture, élève de Paul Delaroche, et indifférent à la religion, il embrasse la carrière diplomatique et devient attaché de l'ambassade de France à Rome en 1842. C'est là qu'il rencontre pour la première fois Charles Gounod, qui exprimera plus tard son bonheur de compter Gaston de Ségur « *au nombre de [s]es plus tendres et*

plus fidèles amis »³⁰. Touché par la foi, il entre au séminaire de Saint-Sulpice où il a dû faire la connaissance d'Adrien de Conny, de trois ans son aîné. Ordonné prêtre en 1847, il commence son ministère, comme on l'a vu, par l'accueil des enfants des rues à qui il enseigne le catéchisme, dans l'école qu'il organise rue de Fleurus. Au lendemain du coup d'État qui l'a fait empereur,

Ci-contre : Claude-Ferdinand Gaillard, *Portrait de Monseigneur de Ségur*, gravure de E. Burney, parue dans *L'Art*, revue hebdomadaire illustrée (Lib. de l'Art, Paris & London), VII^e année, T. IV, p. 280. « *Il s'agit d'une des œuvres les plus remarquables de ce temps [...] morceau absolument hors de pair et dont la famille n'a cependant pas voulu après le décès du modèle, sous prétexte que M. Gaillard ne l'avait pas suffisamment embelli [...]. Un de ses élèves, M. Burney, a reproduit au burin cette magistrale peinture* ».



Napoléon III nomme Gaston de Ségur auditeur pour la France, auprès du tribunal de la rote romaine en mars 1852, et lui confie d'importantes missions diplomatiques parallèles auprès du pape Pie IX. Gaston de Ségur est également aumônier aux armées des troupes françaises basées à Rome. C'est à Rome qu'il ressentira, dès 1853, les atteintes de la cécité. Il perd l'usage d'un premier œil, quelques jours à peine après l'arrivée de son ami Adrien de Conny, qui en a été le témoin direct et décrit le grand calme et la résignation de son ami devant ce coup si subit. Il devait perdre définitivement la vue lors d'un séjour dans sa famille, au château des Nouettes, l'été suivant. *« Le séjour que Monseigneur de Ségur fit à Rome du mois de mai 1852 au mois de janvier 1856, forme l'époque sinon la plus active, du moins la plus considérable et la plus éclatante de sa vie. Ces quatre années passées sous les yeux, presque sur le cœur de Pie IX, dans l'étude de la théologie et des traditions catholiques, dans le maniement des plus hautes affaires de l'Église de France, dans le commerce de tous les évêques et des autres personnages éminents de passage à Rome, séparent le ministère premier de l'abbé de Ségur de l'apostolat non moins fécond, mais plus étendu, plus universel, qui l'attendait à Paris, à son retour de la ville éternelle, et qui devait occuper les 25 dernières années de sa vie »*³¹.

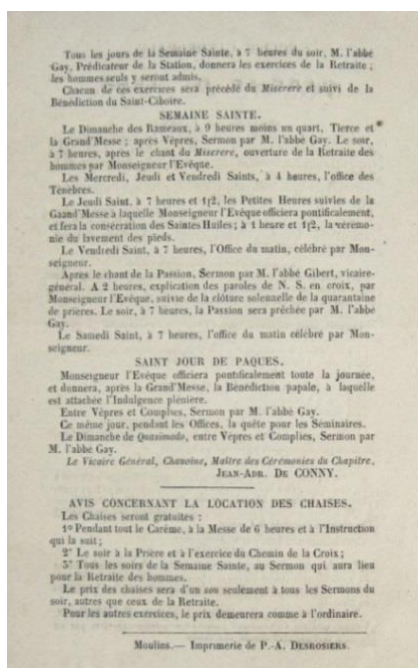
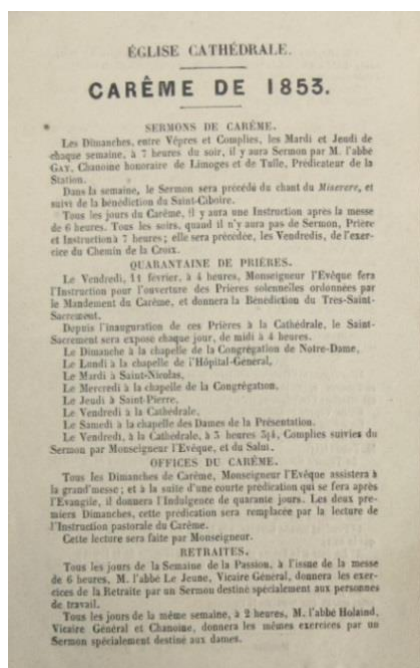
En raison de sa cécité, il revient à Paris où il reçoit le titre de protonotaire apostolique avec les honneurs propres aux évêques³². Il renoue avec l'éducation des apprentis, devient un confesseur sollicité de toute part, se consacre à l'évangélisation du monde ouvrier des banlieues. Il contribue à la propagation, dans des dizaines de diocèses, de l'association Saint-François-de-Sales constituée pour la défense de la foi (1859), puis de l'Union des Œuvres des cercles catholiques d'ouvriers (1871), constituée en réaction à la Commune, pour évangéliser le prolétariat. On doit à Gaston de Ségur de nombreux écrits apologétiques qui connurent de grands succès populaires, parmi lesquels ses *Réponses aux objections les plus répandues contre la religion*, traduites en plusieurs langues et vendues, de son vivant, à plus de 700.000 exemplaires.

Charles Gay (Paris, 1^{er} octobre 1815 – *id.*, 19 janvier 1892), d'abord promis à une carrière musicale, remarquable pianiste, resta toute sa vie un ami intime de Liszt et de Gounod, dont il fut le directeur de conscience³³. Il fait ses études théologiques de 1839 à 1845. À Rome, il est hébergé avec une petite communauté d'étudiants français dont fait partie Adrien de Conny³⁴. Il reçoit



Portrait de Charles Gay. Coll. Part.

l'ordination sacerdotale le 17 mai 1845. Attaché à la paroisse des Missions-Étrangères, il commence une activité de prédicateur, à laquelle l'encourage son ami Lacordaire dont il est également le confesseur. Après son installation dans la communauté de la rue Cassette, il prêche notamment dans l'église des Carmes de Paris. Lorsqu'Adrien de Conny et l'abbé Gibert quittent la rue Cassette pour suivre M^{gr} de Dreux-Brézé, nouvel évêque de Moulins, l'abbé Gay poursuit sa carrière de prédicateur, qui l'amène naturellement à Moulins, à l'invitation de M^{gr} de Dreux-Brézé et d'Adrien de Conny. Il séjourne alors à l'hôtel de Conny qu'il décrit dans une lettre à sa mère (Moulins, 10 février 1853) : « *Je suis fort bien installé chez Adrien de Conny. L'hôtel, qui a trois étages, lui appartient. J'occupe en partie le second. Ma chambre est vaste et commode ; elle donne sur une rue large et tranquille. Nous avons un jardin d'un arpent ; nous sommes à quelques pas d'une magnifique promenade, fort solitaire ; enfin, je ne pourrais être mieux, matériellement* »³⁵.



Programme du carême de 1853 à la cathédrale de Moulins, comprenant l'annonce des prédications de Charles Gay.

Approché depuis plusieurs années par l'évêque de Poitiers, M^{gr} Pie, qui souhaitait se l'attacher, Charles Gay répond à ses offres et se fixe définitivement à Poitiers en septembre 1857. Il devient son principal collaborateur, nommé

successivement vicaire général honoraire, chanoine titulaire, chanoine théologal de Poitiers. Il participe activement au Concile du Vatican (1867-1870). Malgré le refus du gouvernement de le faire nommer évêque, M^{gr} Pie obtient pour Charles Gay le titre d'évêque *in partibus* du siège épiscopal d'Anthédon (Palestine) et il est sacré dans la cathédrale de Poitiers le 25 novembre 1877, peu avant que M^{gr} Pie ne soit nommé cardinal. Il poursuit l'écriture de livres de spiritualité, entamée avec *De la Vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux* (1874). Refusé comme successeur de M^{gr} Pie après sa mort subite, il ne peut éviter le désaccord avec le nouvel évêque de Poitiers M^{gr} Bellot, se détourne progressivement de ses charges et quitte définitivement Poitiers en juillet 1885. Revenu à Paris, il accepte la présidence d'honneur du Bureau central de l'union des associations ouvrières catholiques. Il restera toute sa vie en correspondance avec Adrien de Conny, le prenant souvent à témoin de ses activités, de ses démêlés avec sa hiérarchie ou de l'avancement de ses écrits : les lettres, abondamment citées dans sa biographie, s'échelonnent de 1849 à 1890³⁶.



Jean-Ambroise Gibert (Paris, 17 novembre 1814 – Moulins, 19 mai 1879), accède à la prêtrise en 1840. D'après le chanoine Pelletier, il succède au R.P. Moigno à la tête de la *Société de Saint François-Xavier* que ce dernier a fondée dans les paroisses de Saint-Pierre du Gros Caillou et de Saint-Sulpice à Paris³⁷. Cette œuvre a pour objet l'éducation religieuse des ouvriers. Monseigneur de Dreux-Brézé, lorsqu'il est nommé évêque de Moulins, s'empresse d'instaurer cette société dans son diocèse et s'associe l'abbé Gibert comme vicaire général, sans doute sur les conseils d'Adrien de Conny. En raison de ses prédications en faveur des pauvres, le préfet de l'Allier le

désigne comme « fanatique » et ennemi du régime du Prince-Président en janvier 1851³⁸. Un mois plus tard, le portrait qu'en fait le procureur de Riom

au ministre des Cultes est pondéré : « Il est homme de bonne compagnie, bien posé dans un salon, d'un esprit fin, adroit et délié. Il s'est mis en rapport avec les classes ouvrières de Moulins et de Montluçon ; il prêche devant les ouvriers de Moulins tous les dimanches et les réunit une fois par mois pour leur donner une instruction morale. Ses conférences sont suivies et avec le temps, il acquerra de l'influence sur l'esprit de ses auditeurs »³⁹. Quant à Louis Veuillot, il écrit de lui : « l'abbé Gibert est l'un de mes chers amis ; il est plein d'esprit, de littérature, de piété et de cœur. Tout cela n'est pas toujours réuni sous la même barrette »⁴⁰.



Anonyme : Portrait d'Ambroise Gibert. Pastel. Ce portrait fait pendant avec celui de M^{gr} de Dreux-Brézé et est conservé dans l'abbaye de Chantelle, en souvenir de ses deux bienfaiteurs. La légende indique : « *Illustrissimus dominus Joannes Ambrosius Gibert vicarius generalis D.D. de Dreux-Brézé episcopi Molinensis, protonotarius apostolicus, theologus Pontificis Maximi Pii IX in concilio Vaticano, primus superior, visitator et benefactor hujus Monasterii Obiit noster hic pater amatissimus die XIX Maii Anno MDCCCLXXIX* ».

Une fois à Moulins, l'abbé Gibert sacrifie à l'administration diocésaine « ce qui avait été la passion de sa jeunesse sacerdotale, la direction des âmes [...] Il fit aussi le sacrifice d'une vocation religieuse à laquelle il renonça, après une réflexion mûrie dans des retraites »⁴¹. Indispensable collaborateur de l'évêque durant vingt-huit ans, celui-ci le nomme supérieur de différentes congrégations qu'il a introduites, ou restaurées dans son diocèse : les Visitandines, les bénédictines de Chantelle et le Bon-Pasteur, dont l'abbé Gibert édifie la chapelle à ses frais.

En 1869-1870, il accompagne M^{gr} de Dreux Brézé au concile du Vatican, qui proclamera entre autre le dogme de l'infaillibilité pontificale. C'est dans la chapelle du Bon-Pasteur, rue de Decize à Moulins, que se trouve sa tombe portant l'épithaphe suivante : « ICI REPOSE / DANS L'ATTENTE / DE / SA GLORIEUSE RESURRECTION / LE CORPS / DE JEAN AMBROISE GIBERT / VICAIRE GENERAL / PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE /

CHANOINE DE LA CATHEDRALE / THEOLOGIE DU PAPE / AU CONCILE DU VATICAN / NE A PARIS LE 17 NOVEMBRE 1814 / DECEDÉ A L'EVECHE DE MOULINS / LE 19 MAI 1879 / À SES FRAIS / IL BATIT ORNA, MEUBLA / CETTE EGLISE / ET FUT LE PLUS INSIGNE BIENFAITEUR / DE

/ CETTE MAISON / LA FRATERNELLE AMITIE / DE / PIERRE DE DREUX-BREZE ÉVÊQUE DE MOULINS / A FAIT PLACER CE MARBRE / FAIBLE TRIBU DE RECONNAISSANCE / POUR DE LONGS SERVICES / ET UN INCOMPARABLE DEVOUEMENT ».

Éleuthère de Girardin (? , 1811 – Paris, 22 janvier 1881), était le petit-fils de René-Louis de Girardin, créateur d'Ermenonville. Son oncle paternel, Alexandre-Robert, avait un fils naturel, le célèbre journaliste Émile de Girardin (1806-1881), fondateur du journal *la Presse*, en 1836, et qui avait été en relations avec Félix de Conny. Éleuthère fut chanoine honoraire des diocèses de Paris et de Beauvais, et prélat de Sa Sainteté Léon XIII. Il était vice-président et directeur de *l'œuvre de la Sainte-Enfance* à Paris, œuvre créée en Belgique en 1843. Il patronna aussi la colonie agricole de Saint-Firmin au Mesnil, près de Breteuil (Oise), vouée à l'éducation des enfants. Lorsque la communauté de la rue Cassette se fut dissoute au départ des abbés de Conny, Gibert, de Ségur et enfin Gay, Éleuthère forma une autre communauté sacerdotale, rue du Bac, avec des amis prêtres (les abbés Rebours, Taillandier, Rivié et d'Écourtils)⁴².

Auprès de M^{gr} de Dreux-Brézé. L'écrivain liturgiste

Le 23 septembre 1849, la mort de M^{gr} de Pons ouvre sa succession au siège épiscopal de Moulins. Adrien de Conny, sans doute aidé de son père Félix qui garde d'importantes relations politiques, déploie tous ses efforts pour que soit désigné Pierre-Simon Marie de Dreux-Brézé, avec lequel il a travaillé à l'archevêché de Paris et qui connaît également l'abbé Gibert⁴³. Le vicomte Alfred de Falloux, ministre de l'Instruction publique et des Cultes entre décembre 1848 et octobre 1849, est en relation avec Adrien et l'abbé Gibert. À peine nommé ministre, il a répondu aux félicitations d'Adrien : « *Je ne puis que vous remercier fort à la hâte, monsieur l'abbé, mais je veux du moins le faire avec empressement et vous dire que je compte vos prières et celles de M^r l'abbé Gibert parmi les Forces secrètes qui seules peuvent m'aider à porter un tel fardeau !* »⁴⁴. Or, c'est lui qui va ratifier la nomination de M^{gr} de Dreux-Brézé à Moulins : « *Venant après celles de M^{gr} Dupanloup à Orléans et de M^{gr} Pie à Poitiers, cette nomination fut un des derniers actes du ministère Falloux* »⁴⁵. Les correspondances qui sont conservées sont formelles : l'intervention d'Adrien de Conny a été décisive. Victor de Tracy, longtemps député de l'Allier, devenu à ce moment ministre de la marine et des Colonies, a également été sollicité par lui :



Moulins 30 avril 1850. Entrée solennelle de M^{gr} de Dreux-Brézé à Moulins.
Lithographie de Collette d'après E. Brunel

« Monsieur l'abbé, je m'associe pleinement au vœu que vous m'avez fait l'honneur de m'exprimer dans l'intérêt du Diocèse & du Département de l'Allier. Je souhaite que M. l'abbé de Dreuz-Brézé [sic] soit appelé à exercer ses vertus & à répandre ses lumières apostoliques au sein de nos populations »⁴⁶. Nicolas Gueullette⁴⁷, archiprêtre de la cathédrale de Moulins et ancien précepteur de Julien-Édouard de Conny, le frère cadet d'Adrien, l'en remercie explicitement dès la nouvelle connue :

« Moulins, 30 octobre 1849 Très cher abbé, je n'ai que le temps de vous remercier pour votre affectueuse et importante lettre. Vous avez raison, il faut prier Dieu pour Monsieur de Falloux [et] pour le Président de la République. J'ajoute, moi, pour vous aussi, car nous vous devons aussi, après la Providence et les instruments légaux de sa volonté, un choix si heureux pour notre Diocèse. Moulins est traité comme un des grands sièges de France pour le nom qu'on met à sa tête, mieux encore les vertus que nous aurons à admirer et à bénir dans Monsieur de Dreux-Brézé. J'ai eu l'honneur de le connaître, il y a quelques 23 ans, au collège Stanislas. Je serai à la tête de ses prêtres, pour l'aimer, le respecter et lui obéir. Vous pouvez être sûr que Monsieur de Dreux-Brézé arrivera parmi nous dans les plus heureuses conditions ou puisse se trouver un évêque pour faire le bien ; Il est appelé à en faire beaucoup, mais grâce à son nom, à sa fortune, à ses qualités et à toutes ses vertus personnelles, ce qui eut été pour un autre presque impossible, deviendra pour lui presque facile. Monsieur Holaind ^[48] et moi avons pensé qu'il ne fallait pas, dans la note à insérer sur le choix du Gouvernement, parler de la République. Elle est trop aimable à notre égard pour que nous fassions la faute d'en dire du mal. Adieu, très cher abbé ; dites mille choses aimables à votre heureuse communauté, à Monsieur Gibert surtout. Vous ne sauriez croire la joie et la consolation que nous cause la nouvelle de la nomination de notre si digne évêque. Tout à vous de cœur, Gueullette, Archiprêtre de la sacristie, entre une confession et une confession, 30 octobre 1849, 8h45 ».

La nomination de M^{gr} de Dreux-Brézé intervient le 28 octobre 1849 et son sacre, à Notre-Dame de Paris, le 14 avril 1850. Son entrée solennelle dans sa cité épiscopale a lieu le 30 du même mois. Une lithographie en a gardé le souvenir. Dès son installation, M^{gr} de Dreux-Brézé appelle auprès de lui Adrien de Conny et Ambroise Gibert. Adrien tentera d'attirer aussi à Moulins Éleuthère de Girardin, sans succès⁴⁹. Peu de temps après, Gaston de Ségur est nommé à Rome. Le départ de ce dernier sonne le glas de la communauté de la rue Cassette. « Rien de touchant et d'élevé, écrira le marquis de Ségur, comme la lettre de l'abbé de Conny adressée collectivement à l'abbé de Ségur et à ses compagnons, l'abbé Gay, l'abbé de Girardin et l'abbé de Valois :

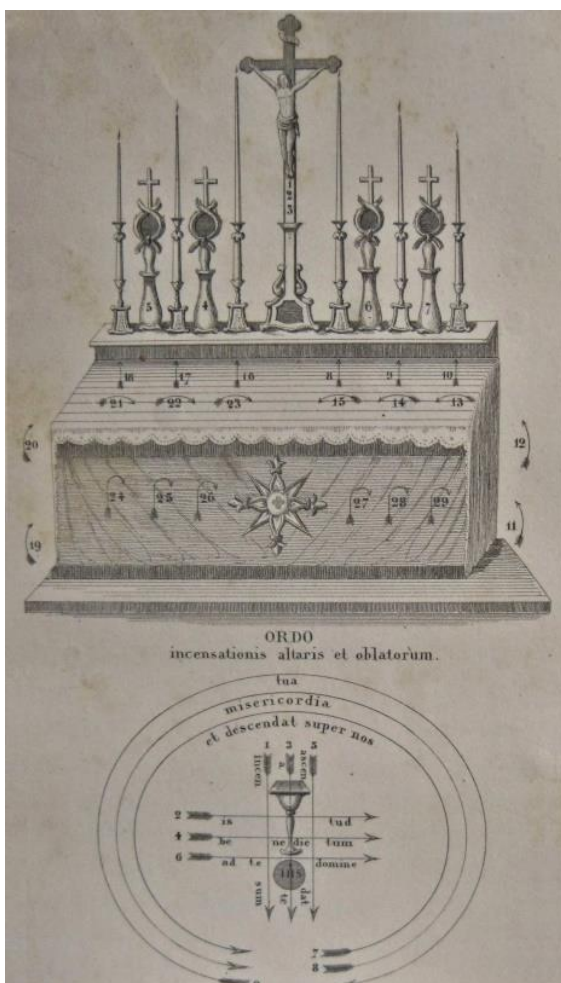
« Mes pauvres amis, quel sort a-t-on jeté sur notre pauvre communauté ? On la démolit pièce à pièce, pour en enchâsser sans doute les morceaux d'une façon très brillante ; mais enfin, à fournir des chanoines, des grands vicaires et des auditeurs de Rote, elle s'épuise. Je ne sais quelle destinée attend les frères qui demeurent ; peut-être va-t-on les hisser sur quelque pinacle ; mais je vous assure que je suis bien attristé de la crainte de vous voir tous dispersés... Frère Gaston, vous me faites cependant venir l'eau à la bouche en m'annonçant votre prochaine visite. Ne tardez pas. Il faut, comme la fille de Jephté qui allait pleurer sa virginité parmi ses compagnes, aller pleurer avec vos amis votre rien, votre obscurité, qu'on va vous ôter pour vous faire personnage à perpétuité. Votre sacrifice est fait, il n'y a plus à revenir ; mais je suis sûr que ce qui vous coûtera beaucoup, ce sera, quelque part que vous alliez, d'y conduire toujours avec vous un homme de conséquence et de ne pouvoir plus aller, venir, entrer, sortir, parler, agir, tout bonnement et simplement. Il m'en coûte beaucoup de me résigner pour vous à ces inconvénients de la grandeur... »⁵⁰.

La dissolution de la communauté de la rue Cassette, où ne restent plus, temporairement, que les abbé Gay et Girardin, fait figure d'un essaimage : « Les membres de cette communauté avaient, en se dispersant, étendu leur champ d'action sur la France entière. Sortis du cénacle de la rue Cassette adeptes fervents des doctrines ultramontaines, ils travaillaient, de tout leur pouvoir, à assurer le triomphe de ces doctrines sur les vieilles idées gallicanes [...] L'adoption de la liturgie romaine marque, vers le milieu du XIX^e siècle, une des étapes de ce mouvement ultramontain. Or, les abbés de Ségur et de Conny contribuèrent à assurer le succès de cette liturgie en France, et l'abbé Gay les seconda, dans la mesure de ses forces »⁵¹. Si l'œuvre de M^{gr} de Dreux-Brézé sera avant tout celle de l'organisateur de son diocèse, tâche dans laquelle il sera secondé par l'abbé Gibert (mais ce sujet sort de notre propos), on sait que c'est au rétablissement de la liturgie romaine que travaillèrent prioritairement M^{gr} de Dreux-Brézé à Moulins, comme M^{gr} Pie à Poitiers. Derrière cette action de l'un et de l'autre apparaît la figure d'Adrien de Conny.

C'est en lien avec Dom Guéranger, le restaurateur du monachisme bénédictin à Solesmes, que M^{gr} de Dreux-Brézé entreprit, dès les années 1851-1852, le retour à la liturgie romaine, l'abandon de « la triste liturgie bourbonnaise » (Dom Pitra)⁵² et l'établissement d'un Propre du diocèse de Moulins qui tenait compte du culte des saints locaux les plus notables, et dont la rédaction fut confiée à l'abbé de Solesmes. L'adoption de la liturgie romaine, annoncée le 23 mars 1853 en conformité avec les décisions du concile provincial de Sens, fut effective pour les premières vêpres du Noël de cette année⁵³, faisant de Moulins l'un des premiers diocèses de France à abandonner ses usages liturgiques locaux.

Adrien de Conny y prit une part active, sollicitant lui-même Dom Guéranger en 1852 sur la question du chant⁵⁴, et livrant en 1853 un *Petit cérémonial romain*, rédigé d'après les sources authentiques par un chanoine de l'Église de Moulins⁵⁵, bientôt suivi d'une réédition annonçant qu'il a été « adopté par M^{gr} l'évêque de Poitiers pour l'usage de son diocèse », preuve du lien qu'assure Adrien de Conny entre M^{gr} de Dreux-Brézé et M^{gr} Pie avec lequel il est régulièrement en correspondance. La troisième édition, revue et augmentée, paraît en 1858⁵⁶. Il semble que la cathédrale ait adopté le rite réformé dès le carême de 1853 sous l'impulsion d'Adrien. En effet, lorsqu'il vient le prêcher à la demande de M^{gr} de Dreux-Brézé et d'Adrien de Conny, Charles Gay écrit à sa mère, le 10 février : « J'assistai ensuite à la messe pontificale, où je reçus les cendres de la main de l'évêque. Les cérémonies se font ici d'une manière admirable, grâce à notre cher abbé de Conny, qui en est chargé et qui a fait de ceci une étude spéciale. Je sais peu de spectacles aussi beaux que celui de nos sanctuaires, lorsque toutes les pompes du culte s'y déploient suivant les vraies règles »⁵⁷.

Dix ans plus tard, résumant le chemin parcouru dans la restauration liturgique, Adrien revenait sur la critique des usages particuliers qui s'étaient développés dans les diocèses : « En France, pendant longtemps les lois qui règlent la liturgie furent considérées comme des règlements locaux, dépendant de l'autorité diocésaine [...]. [Ces] innovations françaises sont, en général, caractérisées par le désir de faire de l'effet. Les rites s'altéraient par le fond. Ils se boursouflaient à la superficie. On



Ordre d'encensement de l'autel et des offrandes, lithographie d'A. Champagnat pour le *Cérémonial romain* d'Adrien de Conny, 3^{ème} édition, 1858.

troublait leur signification ; on rompait, souvent sans le savoir, avec leur origine ; mais on faisait de la pompe, et après beaucoup d'étalage devant les yeux des fidèles, on croyait avoir tout gagné »⁵⁸. Il écrit encore, ailleurs : « Les autels sont devenus des appareils à étalage pour des chandeliers, des fleurs et des porcelaines. Les ornements, parcimonieusement réduits en largeur à la mesure d'une étoffe étroite, ont été à titre de compensation, gommés et apprêtés. Puis au lieu de leur donner le genre de décoration qu'un vêtement souple comporterait, on a posé sur ces surfaces raidies des broderies en grosse bosse, semblables trop souvent à des travaux d'orfèvrerie [...] Comment devinerait-on que ces objets sont des vêtements, et qu'ils rappellent des habits antiques ? [...] Voyons ! si un valet de chambre s'avisait de réunir et d'étaler sur la cheminée du salon tous les chandeliers de la maison qui pourraient y tenir, le laisserait-on faire ? Bien que beaucoup de salons soient fort encombrés, et fassent regretter la grandeur et la magnificence plus simple de certains salons d'autrefois, on n'en est pas venu à traiter les cheminées comme nos sacristains français traitent les autels »⁵⁹.

À l'appui de son *cérémonial*, Adrien a fait paraître un argumentaire dans lequel il défend le bien-fondé des traditions romaines et dénonce l'anarchie et les contradictions des usages locaux. Cet opuscule, *Des usages et des abus en matière de cérémonies*⁶⁰ est précédé d'une longue dédicace à Gaston de Ségur. On y lit, outre le souvenir de l'amitié, l'attachement ancien des deux prêtres à la question liturgique et à ce qu'elle représente, sur fond de manifeste ultramontain :

« À Monseigneur Louis-Gaston-Adrien de Ségur, Prélat de la maison de sa Sainteté, auditeur de Rote

Mon cher ami,

Pendant ces années que notre communauté de vie et votre affection m'ont rendues si précieuses, nous aimions à nous délasser ensemble après d'autres travaux, par l'étude des rites sacrés. Nous admirions tout ce que la liturgie renferme de mystères, tout ce qu'elle réveille de souvenirs ; nous redisions ces augustes formules de prière si simples et si grandes, et dans lesquelles respire un sentiment si profond et si calme tout à la fois ; et puisque Dieu nous a fait l'honneur de nous appeler dans son sanctuaire et à son autel, nous cherchions à nous pénétrer de toutes les règles rituelles, afin de suivre scrupuleusement et sans négliger le moindre détail, dans l'action du sacrifice et dans les saintes cérémonies, la direction de notre mère l'Église.

Je n'ai plus maintenant la joie de ce commerce de chaque jour avec vous ; mais Dieu, qui forma le nœud de notre amitié, ne sépare point ceux qu'il envoie dans des parties

différentes de sa vigne ; c'est par lui et pour lui que nous travaillons, et en lui, nos âmes restent toujours unies.

Souvent, en écrivant ces pages pour défendre la pureté et l'harmonie de nos saints rites contre les abus qui risqueraient de tout confondre, j'avais pensé à vous, et aujourd'hui, en les publiant, je tiens à vous les dédier.

Vous y trouverez satisfaite une autre de ces prédilections qui nous sont communes. Enfants dévoués de l'Église Romaine, nous n'en sommes que plus attachés à notre France, à cette nation qui a mérité le beau titre de fille aînée de l'Église. Or, il semble à plusieurs, qu'en souhaitant que la discipline des Diocèses de France se régularise sous l'autorité du Souverain-Pontife, nous abandonnions tout ce qui constitue les traditions de nos pères. On nous reproche de renier Saint-Vincent de Paul, Bossuet et Fénelon ; nous voulons cesser d'être Français, et devenir Italiens.

Saint-Vincent de Paul, Bossuet et Fénelon, revenus au milieu de nous, seraient bien surpris de tout ce qu'ils y verraient faire ; et quant aux cérémonies de l'Église, ils jugeraient de nos pratiques actuelles, sur presque tous les points, exactement comme un Italien, ou pour mieux dire, comme tout catholique ; car les inventions modernes, en sortant des habitudes universellement reçues, se sont mises en opposition directe avec ce qui se faisait dans notre vieille France ; et voilà ce que j'ai tenu à montrer dans ce petit livre.

Proclamons donc, mon cher ami, qu'en nous élevant contre les inconvénients d'une discipline flottante et incertaine, en faisant ressortir les avantages de l'unité dans le gouvernement de l'Église, et en allant chercher à Rome la forme de cette unité, nous agissons en très bons Français, et nous signalons le meilleur moyen de rattacher la France du XIX^e siècle à la France des siècles passés.

J'ose espérer que vous agréerez cet opuscule, tant pour les doctrines qu'il exprime, que comme un témoignage de l'attachement de

Votre ami très dévoué, Jean-Adr. De Conny, Moulins, le 1^{er} octobre 1854 ».

Pie IX récompensa Adrien de Conny pour son *Cérémonial romain* en lui conférant le rang de protonotaire apostolique *ad instar participantium*, ou surnuméraire, dignité qui lui donnait droit au titre de monseigneur⁶¹.

La réforme liturgique se voulait autant un retour aux sources, qu'une manifestation de l'obédience à Rome, ce qu'elle était par voie de conséquence. Elle touchait tous les domaines de la liturgie : organisation des cérémonies, chant, vestiaire liturgique. L'adoption de chasubles de forme ovale, remplaçant les anciennes formes en « violon », en fut un des signes. De même,

dès son sacre, M^{gr} de Dreux-Brézé porta une mitre de type romain : « *Il se trouva ainsi être, avec M^{gr} Pie, l'un des premiers évêques français qui délaissèrent la mitre gallicane, très large, débordant la mesure de la tête, très haute aussi* »⁶². Parmi les ornements liturgiques qui nous sont parvenus d'Adrien de Conny, figure une étonnante relique : la mitre de M^{gr} Soanen, évêque de Senez, petit-neveu du confesseur de Louis XIII, né à Riom le 6 janvier 1647, nommé le 8 septembre 1695, sacré le 1^{er} juillet 1696. Considéré en son temps comme l'un des grands prédicateurs oratoriens, il prêche notamment les carêmes de 1686 et 1688 à la cour, où Louis XIV le tient en haute estime et le surnomme « *la trompette du ciel* ». Janséniste, un des appelants de la bulle *Unigenitus*, il est démis de ses fonctions, condamné en 1727 et exilé à La Chaise-Dieu où il meurt, le jour de Noël 1740, en odeur de sainteté pour les jansénistes qui lui sont restés fidèles. La mitre, en drap et broderies d'argent, porte à l'intérieur une étiquette cousue où l'on peut lire : « *Mitre du Saint Evêque / de Senéz, qu'il a donné a Mr / S... Pretre de Montpellier, comme / un gage de l'amitié, dont il / vouloit bien l'honorer. / 1740* ». Outre sa valeur de relique et sa rareté, on peut penser



Mitre de Jean Soanen, donnée à un prêtre de Montpellier en 1740 ; a appartenu à Jean-Adrien de Conny (1830-1891). Conservée dans la famille de Conny au château de Thoury (Saint-Pourçain-sur-Besbre).

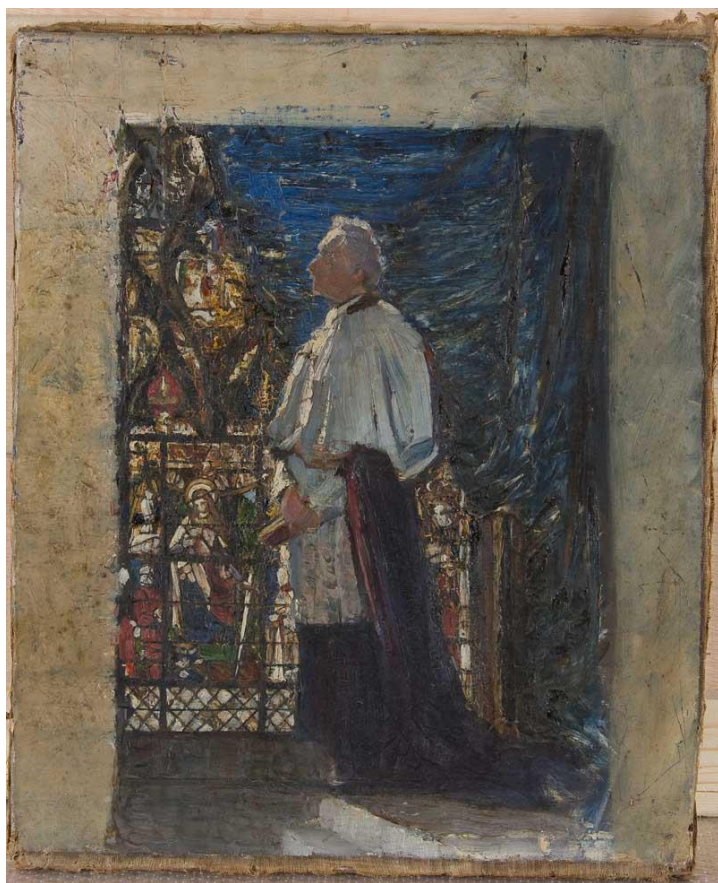
Don de la famille de Conny au Fonds Pierre-Bassot pour l'hôtel de Conny à Moulins, 11/11/2014.

que cette mitre représentait, aux yeux du liturgiste Adrien de Conny, l'antithèse du vestiaire romain : un ornement gallican, ayant coiffé le meneur d'une prétendue hérésie qui continuait, au XIX^e siècle, à avoir ses adeptes dans les monts d'Auvergne, et contre laquelle dut lutter le vénérable père Gaschon.

Adrien poursuit son œuvre de liturgiste en faisant paraître, en 1873, *Les cérémonies de l'Eglise expliquées aux fidèles*, petit livre méthodique et pédagogique, par lequel il cherche à combattre l'une des causes, à ses yeux, de l'indifférence de ses contemporains pour les églises et les offices qui s'y accomplissent : l'ignorance, ou l'incompréhension des exercices du culte. « J'espère, écrit-il, que ceux qui auront su se servir de ce petit volume pourront ensuite, quand ils assisteront à quelque'une de nos assemblées religieuses et aux actes qui s'y accomplissent, comprendre l'économie de ce qui se passe devant eux et le sens de tous les principaux détails »⁶³.

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer la controverse qui oppose, de 1875 à 1880, les points de vue d'Adrien de Conny à ceux de son évêque quant à l'aménagement du chœur de la nouvelle cathédrale. La décision d'agrandir l'ancienne collégiale des ducs de Bourbon en la dotant d'une nef avait été emportée par l'abbé Gibert, en septembre 1852. Le projet de la prolonger dans le style existant, présenté par l'architecte Esmonnot (qui travaillera plus tard pour Adrien de Conny dans son château de Thoury), fut alors abandonné et Lassus, puis Millet furent chargés de la construction dans le style du XIII^e siècle⁶⁴. Adrien de Conny évita le projet de destruction de la collégiale qui avait été agité en 1868⁶⁵. La controverse avec M^{gr} de Dreux-Brézé portait sur l'emplacement du siège épiscopal et des sièges du clergé, particulièrement ceux du chapitre des chanoines, par rapport à l'autel, et sur la visibilité que les fidèles auraient des uns et des autres depuis la nef. Adrien de Conny se fondait sur la distinction des *basiliques* où « le prêtre étant à l'autel fait face à l'assistance », et des *églises* « où l'assistance est placée derrière le prêtre »⁶⁶. Il légitimait son intervention par sa responsabilité de doyen du chapitre, parlant au nom des chanoines ; il fit valoir ses droits auprès du ministère des Cultes et de la Congrégation du Concile, et s'exprima publiquement par une salve d'opuscules⁶⁷. « La Congrégation du Concile demanda finalement au chapitre, par deux rescrits en date des 12 et 23 décembre 1879, de renoncer à son recours auprès d'elle [...] Lorsque M^{gr} Gonon [évêque de Moulins de 1926 à 1942] songea à restituer à la cathédrale sa pureté et sa beauté primitive, il lut et relut tous les documents publiés par M^{gr} de Conny. Il en approuva très vite tous les considérants et ajouta qu'il n'y avait pas remarqué le moindre mot qui sentît le manque de respect à

l'égard de la personne même de M^{sr} de Dreux-Brézé. Une fois le différend clos, les rapports entre les deux prélats ne retrouvèrent plus jamais l'intimité d'autrefois. Un vrai rapprochement devait pourtant s'opérer à la longue. C'est ainsi que le 3 avril 1890, un peu plus d'un an avant son décès (24 décembre 1891), M^{sr} de Conny pouvait écrire à M^{sr} de Dreux-Brézé : "Je suis le même qu'il y a quarante ans, et encore qu'à certains moments, j'ai compris mes devoirs autrement que vous ne l'auriez voulu, daignez ne douter ni de ma droiture, ni de mon attachement respectueux et dévoué" »⁶⁸.



Sylvestre Milanolo (Varello ou Cavaglia, Italie, 1845 – Moulins, 1895) : Esquisse pour le portrait de M^{sr} de Conny. Moulins, Musée Anne-de-Beaujeu, legs J.-B. Conny.

Contrairement au tableau définitif, le prélat est représenté dans l'intérieur de la cathédrale (voir page 39).

Bien entendu, l'action d'Adrien de Conny dans le diocèse de Moulins ne se limite pas à son rôle d'éminent liturgiste. On pourrait souligner, entre autre, la part qu'il a prise à l'accompagnement de la congrégation des Sœurs de Cusset. Cette communauté, approuvée en 1855, censée former une congrégation diocésaine qui fournirait des enseignantes pour les écoles rurales, devint la province bourbonnaise des Sœurs de saint Joseph de Chambéry en 1868. Dans les décennies qui suivirent, Cusset était doté d'un pensionnat et d'un noviciat florissants, d'une belle chapelle et comptait sept maisons en 1893 : *« Il faut aussi rappeler sur ce point le dévouement de M^{sr} de Conny qui fut, durant 25 ans, jusqu'en 1880, le supérieur des Sœurs de Cusset »*⁶⁹. Mais c'est, évidemment, la Maîtrise de Moulins qui reste son œuvre dominante.



Ornements ayant appartenu à M^{sr} de Conny : chasuble, étole, manipule et bourse.
Don de la famille de Conny au Fonds Pierre-Bassot pour l'hôtel de Conny à Moulins, 11/11/2014.



Sylvestre Milanolo, portrait de M^{gr} de Dreux-Brézé



Sylvestre Milanolo, portrait de M^{re} de Conny. Château de Thoury.

La Maîtrise⁷⁰ – Adrien de Conny et Charles Gounod

La Maîtrise de Moulins est le résultat de la fusion de deux maîtrises. La première, créée le 1^{er} octobre 1860 par les abbés Gilbert, Melin et Lacour, est une section de l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes, destinée initialement à former des enfants de chœur, mais très vite tournée vers l'enseignement du chant et une scolarité générale : « *Outre la musique, dont l'étude était très poussée, les maîtres dont les noms viennent d'être cités se partageaient les différentes branches de l'enseignement général, avec des rudiments de latin* »⁷¹. En 1862, elle s'installe au n°67 de la rue de Bourgogne. L'abbé Lacour la nomme la « Maîtrise Saint-Louis de Gonzague ». Sa direction musicale est confiée à Charles Duvois, ancien organiste de l'église Saint-Louis de Strasbourg, maître de chapelle de la cathédrale d'Autun (1851) puis de celle de Moulins où il est nommé entre 1856 et 1860. La seconde a été créée parallèlement par M^{gr} de Conny et située au Noviciat, chez les Frères de la rue de Paris.

Alors que la musique des régiments stationnés à Moulins y assure traditionnellement l'accompagnement des offices, M^{gr} de Dreux-Brézé, préoccupé par le service liturgique de la cathédrale, des églises et des communautés de Moulins, a lancé une enquête auprès de différentes maîtrises : Blois, Lyon, Arras, Reims, Nîmes, Toulouse, Limoges, Auch, Autun, Dijon, enquête dont les résultats lui parviennent entre 1859 et 1864. Adrien de Conny est alors pressenti par M^{gr} de Dreux-Brézé pour réorganiser celles de Moulins. Il propose la fusion des deux maîtrises et présente à son évêque un *Mémoire sur l'organisation du service des enfants de chœur dans la ville de Moulins* en 1864. D'après ce mémoire, on apprend que la Maîtrise de l'abbé Lacour et de Charles Duvois compte 45 enfants, qui apprennent le chant et sont formés aux cérémonies.

Si, dans l'esprit d'Adrien de Conny, la Maîtrise restera toujours et avant tout le creuset des vocations religieuses et un vivier de futurs prêtres, la place qu'y occupe l'enseignement de la musique, pour l'accompagnement des services religieux, rejoint évidemment ses préoccupations de liturgiste. On ignore sa propre sensibilité musicale (son frère, Julien-Édouard, est un mélomane averti et un excellent chanteur ; on possède de lui un cahier manuscrit, datant de 1846, de « notes sur le traité de mélodie de Reicha », lequel avait été – coïncidence ? – le professeur de musique de Charles Gay et de Charles Gounod, une dizaine d'années auparavant)⁷², mais il est certain qu'il connaît bien Charles Gounod, dont on verra plus loin le rôle auprès de la Maîtrise de

Moulins. Le souvenir de cette relation s'est conservé dans la famille de Conny ; Jehan de Conny, petit-fils de Julien-Édouard, écrit d'Adrien : « *Il était en relations amicales avec l'illustre compositeur Charles Gounod, dont il avait sollicité les conseils pour la formation de la maîtrise* »⁷³. Nous verrons, en tout cas, que l'auteur de *Faust* vint à plusieurs reprises chez son ami le prélat.

Charles Duvois assure la direction musicale de la Maîtrise de Moulins jusqu'en 1874. Arthur Pougin, le continuateur de la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis, lui a consacré une notice dans le tome I de son *Supplément*⁷⁴. Quels furent, sous sa direction, l'enseignement musical et le répertoire chanté à la Maîtrise ? Il s'enrichit techniquement à mesure du développement de celle-ci, passant de pièces de plain-chant à voix égales, à des pièces polyphoniques allant jusqu'à des chœurs à quatre voix mixtes, puis au répertoire de la musique ancienne dite « palestrinienne ». C'est ce dernier aspect qui confère à la Maîtrise de Moulins une place dans l'histoire de la musique. Jean-Philippe Rannaud décrit cette évolution :

Tout d'abord, « *Charles Duvois [...] ne parle, dans son Projet de la Maîtrise (1863), que de plain-chant* », autrement dit de chant à voix égales, ou monodique. S'il réclame « *le concours d'élèves de l'école normale aux chants de la cathédrale, c'est certainement pour assurer les voix d'hommes d'un chœur mixte que les enfants de la Maîtrise ne pouvaient fournir [...]* De plus, nombre de ses compositions personnelles sont écrites pour deux ou trois voix égales ; c'est le type de pièces qu'il pouvait monter à la maîtrise de Moulins encore tâtonnante ». Toutefois, « *Ses activités précédentes, ses compositions personnelles laissent penser qu'il enseignait également le chant polyphonique. Il a certainement apporté à Moulins des partitions qu'il dirigeait à Autun où l'on chantait à plusieurs voix* »⁷⁵.

« *À Autun, il a écrit pour une maîtrise qui n'a jamais compté plus de trente chanteurs ; à Moulins, il a été pendant des années à la tête d'une maîtrise débutante ; il a composé également pour les chanteuses du Pensionnat Notre-Dame à Moulins. La plupart de ses compositions sont donc destinées à des chœurs de deux ou trois voix égales. Ce n'est que pour une Maîtrise de Moulins solide qu'il a pu composer des pièces à quatre voix mixtes. Organiste lui-même, il a souvent écrit une partie d'orgue accompagnant le chœur. Mais il n'a jamais eu à sa disposition un orchestre lui permettant de composer des pièces de vastes proportions. De même, il n'y avait certainement pas à Moulins de chanteur soliste capable d'interpréter de grands airs ; de plus, ceux-ci n'auraient pas été à leur place dans ses motets, cantiques et petites messes. Mais il n'est pas rare de trouver de courtes interventions de solistes. Celles-ci font contraste avec le chœur. On peut penser également qu'elles étaient destinées à*

permettre à des choristes de s'exprimer individuellement. Charles Duvois connaissait bien ceux qui devaient chanter ses compositions et pouvait écrire pour eux »⁷⁶.



Une émouvante relique de la Maîtrise de Moulins : Chevalet de contrebasse, trouvée dans le grenier de l'hôtel de Conny, 28 rue de Bourgogne, par Pierre Bassot en 1996. La contrebasse, remplaçant l'antique serpent, devient au XIX^e siècle « l'instrument des maîtrises », doublant la partie de basse dans l'accompagnement du chant.

La révélation de la musique palestrinienne allait transformer ce répertoire. Il doit être souligné qu'après l'Institut royal de musique religieuse d'Alexandre Choron (1818), ce sont des maîtrises, et particulièrement celle de Moulins, qui ont été à la pointe de cette redécouverte, en parallèle à l'enseignement de musique ancienne que développait l'école Niedermeyer fondée en 1853, et bien avant la création de la *Schola Cantorum* par Charles Bordes et Vincent d'Indy en 1894 – cette dernière, devant trouver à Moulins, jusqu'à la seconde Guerre mondiale, un représentant en la personne d'un ancien élève de la *Schola*, Albert Sarrazin, fondateur des Amis de la Musique⁷⁷.

« En juin 1865 se produit un événement important dans l'orientation qui sera donnée au style de la Maîtrise. Les abbés Lacour et Melin, accompagnés de Charles Duvois, se rendent en pèlerinage à Paray-le-Monial. Là, ils entendent la Maîtrise d'Autun qui chante des œuvres des Maîtres de la Renaissance. Le supérieur de la Maîtrise [celle de Moulins ; il s'agit encore, à cette date, de l'abbé Lacour] propose au maître de chapelle d'imiter les chanteurs bourguignons en mettant à leur répertoire la musique palestrinienne. La décision d'adopter ce répertoire dut être assez rapidement prise, puisque les responsables de la Maîtrise font éditer un recueil de motets de la Renaissance en 1868 : Liber motetorum ad usum ecclesiae cathedralis

molinensis. Il renferme trente motets de divers auteurs du XVI^e siècle, pour la plupart italiens. Palestrina et Victoria occupent à eux seuls près de la moitié du recueil. C'est dans une édition allemande *Musica divina* parue en plusieurs tomes dans les vingt années précédentes que les responsables de la Maîtrise puisèrent le répertoire de musique ancienne qui allait être le leur pendant des décennies »⁷⁸. En fait, Autun et Moulins avaient été précédées par la Maîtrise de Langres, première à rétablir le chant palestrinien sous l'impulsion de l'évêque ultramontain Pierre-Louis Parisi, qui venait de restaurer le rite romain dans le diocèse qu'il dirigea de 1834 à 1851⁷⁹. Nous voyons donc que le retour à la musique ancienne fait partie intégrante de la réaction ultramontaine et d'une volonté de revenir à la pureté des rites romains dans tous les aspects de la liturgie. Il est piquant de constater qu'en 1883, c'est un rapport ministériel, émanant d'une république devenue anticléricale, qui proposera comme l'une des conditions du renouvellement des subventions publiques aux maîtrises, l'étude et l'exécution obligatoires « *des œuvres de la grande tradition chorale, tels que Palestrina, Vittoria, Orlando de Lassus, Allegri, Sebastien Bach, Handel, Marcello...* »⁸⁰.

Autour de 1870, année où Adrien de Conny va officiellement succéder à l'abbé Lacour au supérieurat de la Maîtrise, celle-ci a acquis une excellence reconnue.

« D'avril 1869 à mars 1870, poursuit Jean-Philippe Rannaud, Monseigneur de Conny préside à la parution d'une revue locale : *La Chronique bourbonnaise*. Elle s'occupe de religion, sciences, Lettres, Arts, histoire, agriculture. Elle présente la Maîtrise comme une chorale solide, d'expérience. On trouve à son répertoire le plain-chant, la "musique moderne" (œuvres de Plantade, maître de chapelle du roi Charles X, de Duvois) et de la musique ancienne (messe de Palestrina). Elle est plus étoffée qu'à ses débuts : une soixantaine de chanteurs à la messe de Pâques en 1869. On y trouve à cette occasion une conception de l'interprétation de la musique vocale de la Renaissance bien propre à cette époque : il faut être nombreux pour pouvoir bien la chanter, "C'est merveille d'entendre ces jeunes voix si pures et dont l'exercice a si bien développé l'étendue, chanter avec tant d'unité, que souvent on en croirait entendre une seule, là où il y en a beaucoup de réunies. Au milieu de toutes ces fugues et de tous ces enroulements de parties, leur exactitude d'exécution ferait honneur à de véritables artistes" (*La Chronique bourbonnaise, Desrosiers, Moulins, 1869* »⁸¹.

Dans un premier rapport remis en 1870 au Ministère des Cultes, Charles Vervoitte « recommande dix-neuf maîtrises de France ; dans la liste figure celle de Moulins »⁸². L'année suivante, il est nommé inspecteur de la Musique religieuse auprès du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ce qu'il

restera jusqu'en 1880⁸³. Charles Vervoitte viendra inspecter la Maîtrise de Moulins en juillet 1872, en 1875, en 1878. Lors de sa visite de 1875, il demande à M^{sr} de Conny une note sur son organisation, afin d'inspirer celle de nouvelles maîtrises en France. *« Monseigneur de Conny, explique Jean-Philippe Rannaud, répond au mois de juin ; après avoir rappelé les origines de la maîtrise, il en donne les effectifs : 2 classes primaires (7 à 13 ans) comptant 40 à 50 élèves ; 25 à 30 élèves latinistes fréquentant les cours du Petit Séminaire (12 à 20 ans) ; 10 à 12 élèves du Grand Séminaire sortis de la Maîtrise. "C'est avec ces ressources que nous pouvons compter, en chanteurs utiles et exercés, 30 voix blanches pour les parties de soprano et d'alto, et 20 voix d'hommes pour les parties de ténor et de basse" [...] Il termine sur des considérations d'ordre musical, sur le répertoire basé sur le chant grégorien, les auteurs anciens et modernes "qui se sont exercés à traduire le sentiment religieux". Une anecdote est significative de la conception qu'on avait de la musique ancienne : "Nos enfants se préparaient ces jours-ci à chanter le motet de Palestrina Sicut Servus. On les accompagnait dans les répétitions avec l'harmonium ; mais le maître de chapelle rendait l'accompagnement de plus en plus discret. Les enfants remarquèrent eux-mêmes combien, avec ce genre de musique, il est utile que chacune des parties puisse accuser son chant et nuancer librement ses dessins ; et d'eux-mêmes, ils demandèrent qu'on les fit chanter sans accompagnement. Ils devinaient ainsi la condition normale de Palestrina" »*⁸⁴.

En 1874, Charles Duvois abandonne la direction musicale de la Maîtrise à l'abbé Auguste (ou Augustin) Chérion, le plus brillant de ses élèves. Né le 22 janvier 1854 à Varennes-sur-Allier, il a fait ses études à la Maîtrise puis chez les Jésuites à Yzeure. *« M^{sr} de Conny s'était plu à pousser le jeune homme, dont les dons brillants, la remarquable intelligence, avaient dû le frapper »*⁸⁵. Alors qu'Augustin poursuit ses études théologiques chez les maristes, Adrien de Conny le fait nommer maître de chapelle de la cathédrale. Augustin Chérion restera directeur de la Maîtrise jusqu'à son départ pour Paris, en juin 1896. À Moulins, il loge, avec ses parents, dans l'aile Est de l'hôtel de Conny, à l'arrière de laquelle il a édifié une maison, au n° 30 de la rue de Bourgogne. C'est chez M^{sr} de Conny que l'abbé Chérion fait la connaissance de Charles Gounod et en reçoit des leçons. *« Le maître venait souvent à Moulins chez son ami le prélat, et les leçons d'harmonie qu'il consentait au jeune musicien, l'orientation qu'il donna à son style musical, influencèrent à jamais son élève », se rappelle la fille d'une amie de l'abbé Chérion, avec lequel elle étudia le piano auprès de Charles Duvois. Elle ajoute : « C'est certainement de Gounod aussi que l'abbé Chérion tint ce qui est son plus grand titre de gloire : la divulgation de la musique de Palestrina, sa diffusion dans le monde des maîtrises. Et ceci, plusieurs années avant que Charles Bordes, musicien de haute valeur, qui devait, avec d'Indy et Alexandre*

Guilmant, fonder la Schola Cantorum »⁸⁶. Nous venons de voir qu'en fait, l'introduction du répertoire palestrinien à Moulins précédait d'une dizaine d'années la nomination de Chérion.

Adrien de Conny connaissait bien Charles Gounod, et depuis longtemps. Cette relation devait dater sinon de Rome, du moins de la rue Cassette. On a vu, plus haut, que deux des prêtres de cette communauté, Gaston de Ségur et Charles Gay, étaient des intimes du compositeur. D'après la tradition familiale orale transmise chez les Conny, Gounod aurait notamment écrit une partie de son *Faust* à l'hôtel de Conny dans l'hiver 1857-58. Nous avons interrogé à ce sujet Gérard Condé, spécialiste de Charles Gounod. « Je n'ai relevé qu'une seule allusion à M^{sr} de Conny dans la correspondance de Gounod (extraite du Fonds privé de Mme J. Le Tarnec). Le 13 mars 1883, à ses amis Gaston et Édith de Beaucourt, Gounod répond qu'il accepte d'écrire quelque chose sur les maîtrises si Conny lui envoie "sous la forme la plus succincte possible ce qu'il voudrait que je dise comme venant de moi ; je la recopierai". Est-ce la suite de l'effet de la lettre sur les maîtrises de Gounod qui aurait été lue au Sénat en décembre 1882 (mais ne nous est pas parvenue) ? Comme vous voyez, c'est par ses amis Beaucourt que Gounod est sollicité par M^{sr} de Conny (dont les descendants de Gounod n'ont aucune lettre). Qu'il l'appelle simplement Conny suggère une relation amicale ancienne. Qu'il se propose de "recopier comme étant de [lui]" est une marque de grande confiance réciproque. Quant à la rencontre "au séminaire de Rome", malgré ce qu'on lit parfois, Gounod n'a pas été au séminaire à Rome, sinon en visite (A. de Conny y était-il en 1840-1842 ?) ou peut-être pour y trouver un gîte au printemps 1842. C'est seulement en 1846-1847 que Gounod suivra les cours du séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Je n'ai trouvé aucune trace de séjour de Gounod à Moulins pendant l'hiver 1857-1858 où il était occupé surtout par le Médecin malgré lui. Mais comme il est rapporté aussi, sans davantage de preuve, qu'il aurait composé des pages de *Faust* dans la demeure des Ségur on ne peut rien exclure ni rien affirmer. Il faudrait un autre document croisé. La Maîtrise de Moulins conserve-t-elle des partitions (imprimées) d'œuvres de Gounod ? La famille ne possède-t-elle aucune trace ? Il faut toujours être prudent dans les deux sens car tout est possible jusqu'à preuve du contraire et ces preuves-là sont les plus rares ! Un fait est sûr : Gounod et Conny se sont connus d'assez près, puis perdus de vue »⁸⁷.

Double page suivante : Adrien de Conny, entouré d'enseignants et d'élèves de la Maîtrise. Debout, deuxième à partir de la gauche, l'abbé Augustin Chérion. Assis aux pieds de M^{sr} de Conny, Arthur Sébastien Giraud, maîtreisien, futur prêtre (cf. Chanoine Léon Christiani, *Un sacerdoce rayonnant*, M^{sr} Arthur Sébastien Giraud, Moulins, Crépin-Leblond, 1954). Tirage d'époque sur papier albuminé.



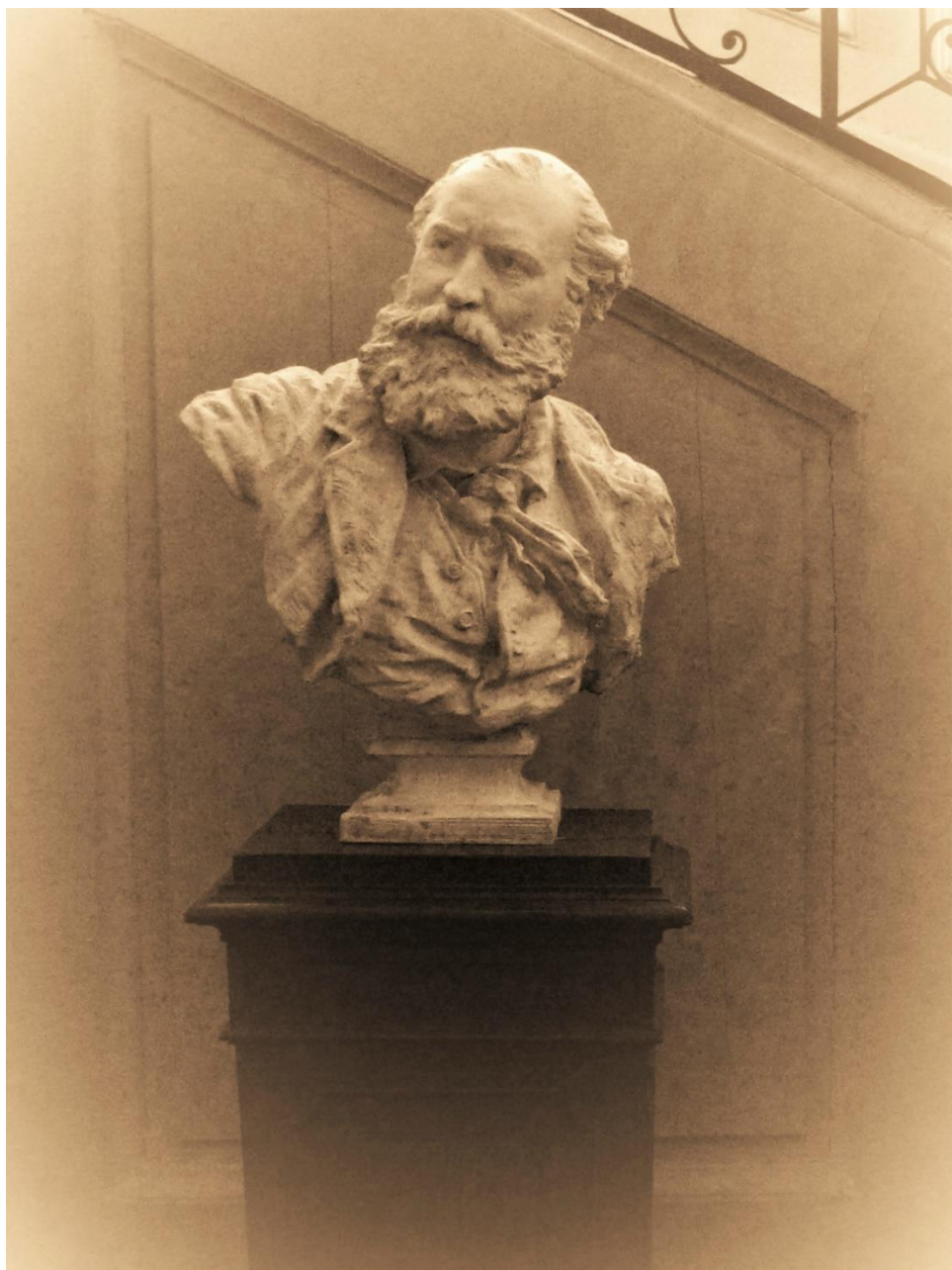


Aux questions qui restent posées par Gérard Condé, nous pouvons apporter quelques réponses : Adrien de Conny était bien à Rome en 1840, lorsque Gounod s'y trouvait, et tous deux purent aussi très probablement se voir à Paris lorsqu'Adrien y commença son ministère, alors que Gounod suivait les cours de Saint-Sulpice, en 1846-47.

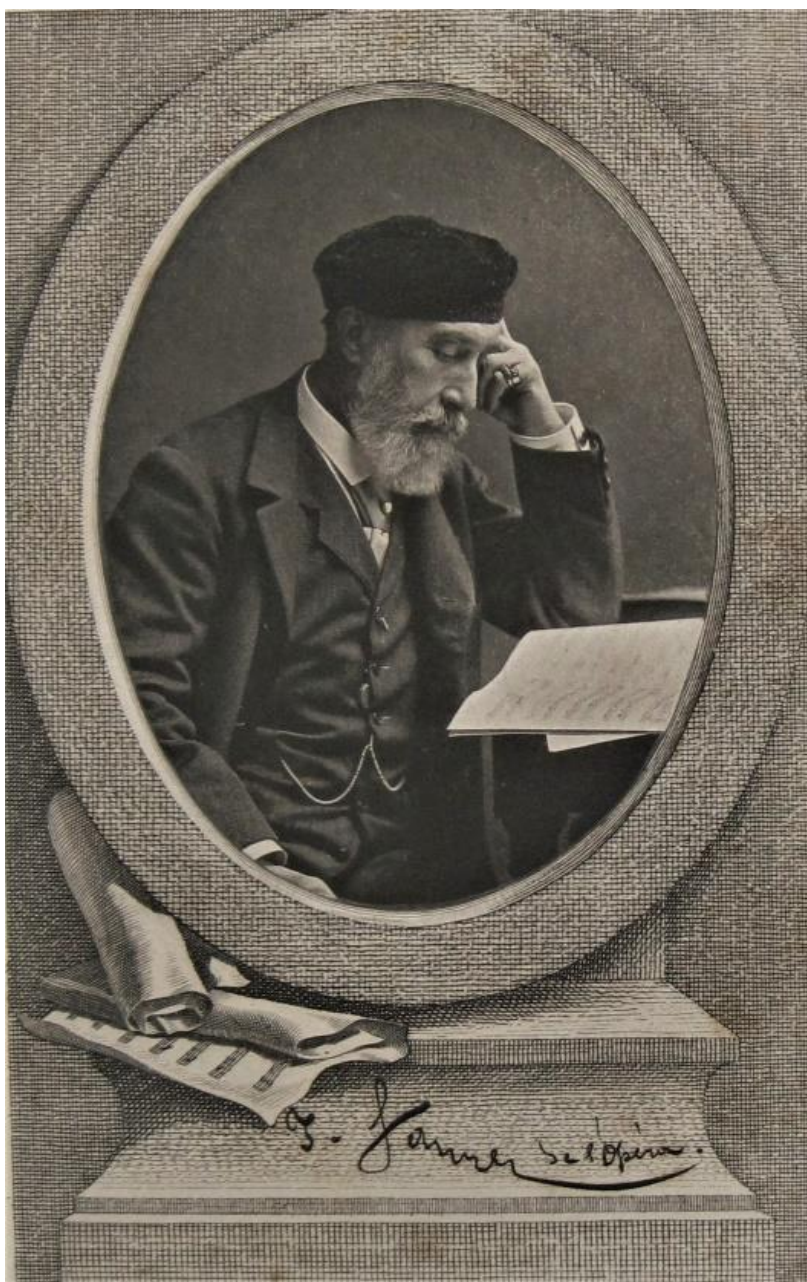
Les archives de la Maîtrise de Moulins témoignent, pour leur part, de la venue répétée de Gounod : « *En 1877, Gounod se déplace de Paris pour écouter l'office du Vendredi Saint à la cathédrale de Moulins. Le programme est celui habituellement interprété à cette occasion : Improperia de Palestrina, Chœurs de la Passion, O vos omnes de Victoria et Miserere d'Allegri. L'abbé Magnasse, collaborateur de l'abbé Chérion, nous dit : "c'est à la suite de cette audition que Gounod écrivit dans la chambre de l'abbé Chérion le premier verset de ce Miserere tel qu'on le chante à la chapelle Sixtine et qu'on ne trouve pas dans les éditions. Il n'y a donc que nous qui le possédions. Je me souviens aussi que ce voyage du maître à Moulins lui a donné l'idée de composer un grand Miserere pour nous". Ce Miserere, Gounod l'annonce en 1878, comptant l'apporter avec lui à Moulins, l'année suivante, lors de la Semaine Sainte à laquelle il voulait assister. Le voyage projeté ne put se faire qu'en 1881. C'est donc probablement à cette époque que ce Miserere apparut au programme de la maîtrise* »⁸⁸.

Le Fonds Pierre-Bassot possède une partition de la *Messe brève pour les morts* de Gounod avec envoi autographe au compositeur Émile Artaud, partition qui provient de la Maîtrise de Moulins. Pour Gérard Condé, « *L'envoi est forcément postérieur à l'automne 1874 où Gounod fit réaliser cette gravure autographique de la Messe brève pour les morts. Peut-on penser que la Maîtrise en aurait donné une exécution ?* »⁸⁹

Dans la notice qu'il a consacrée à Charles Duvois pour le supplément de la *Biographie universelle* de Fétis, Arthur Pougin écrit en 1878 que la Maîtrise de Moulins est alors « *justement considérée comme une des meilleures de toute la France* ». Cette expression est reprise dans une lettre ministérielle de 1883 : « *... la Maîtrise de Moulins, une des meilleures de France (opinion de MM. Thomas, Gounod, Reyer)* »⁹⁰. Elle figure dans la première des trois catégories entre lesquelles sont classées 74 maîtrises de France ; avec 75 élèves, elle dispose du plus grand effectif après celles de Lyon (86 élèves) et de Besançon (80 élèves). Pourtant, c'est le moment où la remise en cause des financements publics va menacer son avenir. « *À la fin de 1882, le crédit accordé aux chœurs des cathédrales n'a pas été voté par la chambre ; c'est la suppression pure et simple de toute aide du gouvernement* »⁹¹. Des tracasseries administratives visent l'abbé



Jean-Baptiste Carpeaux : buste de Charles Gounod, 1873. Coll. Fonds Pierre-Bassot.



« Jean-Baptiste Faure, de l'Opéra ». Illustration parue en tête de son premier *Recueil de 25 mélodies*, Paris, Au Ménestrel, chez Heugel.

Chérion l'année suivante et la Maîtrise manque de peu de devoir fermer. En 1884, le renouvellement des subventions, prévoyant la répartition d'un tiers du budget de l'enseignement musical en France entre l'école Niedermeyer et les maîtrises, se heurte à l'obstruction du ministère des Cultes. Celui-ci refuse les subventions allouées aux maîtrises de Moulins et de quelques autres diocèses, en raison des positions politiques de leurs évêques. Une aide de 4000F est finalement attribuée à Moulins, et l'abbé Chérion confirmé comme directeur, à la condition que la tutelle de l'État se renforce. Désormais, les inspections sont annuelles. Théodore Dubois, Gabriel Fauré (ce dernier, ancien élève de l'école Niedermeyer) seront successivement inspecteurs.

C'est dans ces années mouvementées que la Maîtrise reçoit des soutiens de poids. Charles Gounod revient à Moulins en 1881. La même année, le baryton le plus illustre de l'Opéra de Paris, Jean-Baptiste Faure, natif de Moulins, fait un retour triomphal dans sa ville natale le vendredi 30 avril, où il se produit au théâtre le samedi et chante avec la Maîtrise le dimanche. Il reviendra chanter à la cathédrale en 1893. En 1896, Gabriel Fauré conclut son inspection par des éloges.

Lorsque meurt Adrien de Conny en 1891, c'est Augustin Chérion qui lui succède, cumulant dès lors le supérieurat et la direction musicale. L'estime que lui porte Gabriel Fauré explique que celui-ci le fasse désigner comme son successeur en tant que chef de chœur de La Madeleine, à Paris, lorsque Fauré remplace Jules Massenet comme professeur de composition au Conservatoire de Paris en juin 1896, avant d'en devenir le directeur à la suite de Théodore Dubois. L'abbé Chérion, dont l'étude dépasse notre propos, est l'auteur d'une centaine d'opus répertoriés, essentiellement de musique religieuse, dont six messes, deux légendes lyriques mais aussi un trio pour piano, violon et violoncelle⁹².



L'abbé Chérion dirigeant une répétition de la Maîtrise de La Madeleine, Paris, 1902. *Revue Musica*, janvier 1903. Noter la contrebasse servant à l'accompagnement (cf. ci-dessus, page 42).

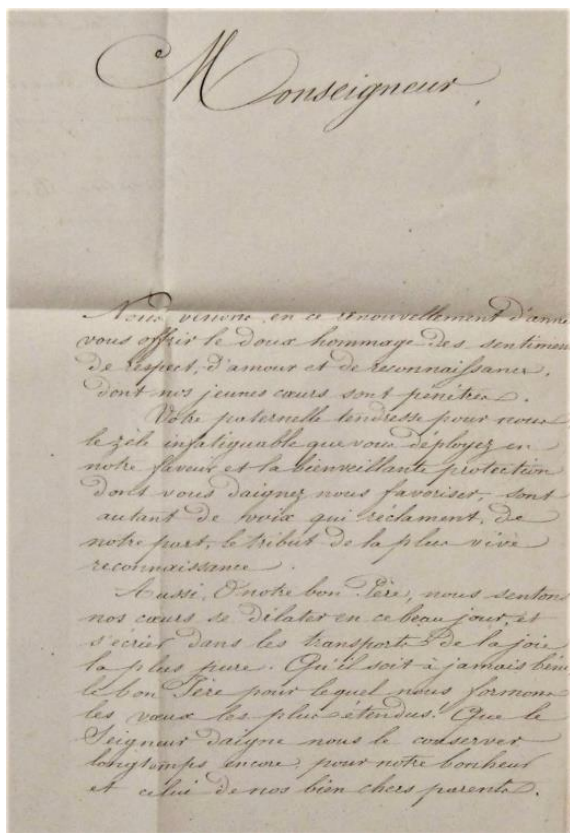
La place qu'a occupée la Maîtrise de Moulins dans la renaissance de la musique ancienne est avérée. « *Ce qui semble bien faire la particularité de la Maîtrise de Moulins est l'interprétation exceptionnelle en son temps de ce type de musique. À la fin du XIX^e siècle, seule la maîtrise de Langres soutient la comparaison à cet égard aux yeux des spécialistes. Encore la maîtrise de Langres s'accompagnait-elle à l'orgue, alors que celle de Moulins mettait un point d'honneur à chanter a capella* »⁹³. Un article que l'excentrique critique d'art Joséphin Péladan consacre à Mustapha, le dernier des castrats, en 1913, dans la revue de la Société internationale de Musique, montre que ce rôle de la Maîtrise dans l'histoire de la musique a été durablement et généralement reconnu : « *Vers 1869 et jusqu'en 1890, l'art palestrinien eut un asile, la cathédrale de Moulins. Sous la direction de Monseigneur de Coni [sic], prélat de la Renaissance qu'on appelait admirativement le Père Seigneur, M. Charles Duvois d'abord, ensuite l'abbé Chérion (qui mourut il y a une dizaine d'années maître de chapelle à La Madeleine, à Paris) et Jules Serieux réalisèrent une véritable Renaissance du chant religieux. Les répons et motets de Vittoria, autographiés pour cette maîtrise, avec de précieuses indications, témoignent de cette étonnante réalisation. C'est donc à Moulins et en 1869 qu'on entendit pour la première fois en France, depuis des siècles, cette merveille unique de Vittoria intitulée simplement : in festo plurimorum martyrum et qu'on appelle aussi*

le sine fine dicentes. Gounod se passionna pour l'œuvre de Monseigneur de Coni, il régla lui-même l'interprétation du *Miserere* d'Allegri, qu'il avait entendu chanter par Mustapha. Théodore Dubois, Lenepveu firent souvent le voyage de Moulins pour assister aux auditions palestriniennes ; ils obtinrent pour elle une subvention et le titre d'École nationale de musique. Sur la maîtrise de Moulins, il y aurait à recueillir bien des anecdotes curieuses que connaît celui qui fut le bras droit de Monseigneur de Coni, Jules Serieyx, de qui je tiens ces détails. Chose singulière, on retrouve à Moulins, comme à Paris, les mêmes belles coutumes. La maîtrise de Monseigneur de Coni allait chanter dans le bois de Maladier [sic, pour Moladier : forêt domaniale entre Moulins et Souvigny], comme l'école Niedermeyer dans le bois de Meudon. Duvois, l'abbé Chérion, Serieyx, expliquaient le caractère pathétique et idéal d'un morceau et faisaient précéder la répétition d'une véritable exhortation, comme Lefebvre [Gustave Lefebvre, directeur de l'école Niedermeyer à partir de 1865] demandant d'abord l'enthousiasme. À travers Gounod et d'autres, on peut dire que la maîtrise de Moulins s'inspira de Mustapha qui incarnait à cette époque toute la tradition sixtinienne »⁹⁴.

Mais quels qu'aient été les titres de la Maîtrise au renouveau de la musique palestrinienne, elle avait d'abord, aux yeux de M^{sr} de Conny, une visée éducatrice. C'est celle que retient l'auteur, ancien maîtrisien, de l'hommage au prélat publié aussitôt après sa mort sous le titre : *Pieux souvenir de M^{sr} de Conny, regretté Père de la Jeunesse, directeur de la Maîtrise de Moulins, par un de ses enfants*⁹⁵. Ce petit livre, qui est presque une *Vita* au sens hagiographique du terme, met essentiellement l'accent sur les vertus et l'amour véritablement paternels que déployait Adrien de Conny envers ses « protégés ». Il en résultait une organisation reposant sur la confiance réciproque, qui frappa suffisamment Charles Vervoitte, futur inspecteur des maîtrises, pour que celui-ci le souligne dans son rapport, comme le résume Jean-Philippe Rannaud : « Il insiste ensuite sur une particularité de la Maîtrise à cette époque. Ne pouvant suivre tous les cours à la maîtrise même, les élèves sont obligés de sortir en ville pour prendre ces cours ; le personnel de surveillance étant insuffisant pour les accompagner partout, c'est sur la Responsabilité, l'autodiscipline dirait-on aujourd'hui, que se base la direction pour assurer l'ordre et le bon fonctionnement de la maison. Ainsi, un seul ecclésiastique couche sur place ; les plus âgés des élèves, "grands frères" des plus jeunes, se chargent, par leur présence et leur exemple, de la discipline. Monseigneur de Conny tient tout particulièrement à une caractéristique de sa fondation : la gratuité de l'enseignement. Les enfants, destinés à l'état ecclésiastique pour la plupart se donnent à l'Église. Ils ne sont pas payés pour les services qu'ils assurent par leur chant ; l'Église, en retour, se donne à eux en leur assurant l'instruction primaire, secondaire et supérieure »⁹⁶.







Compliment de nouvel an, adressé à M^{sr} de Conny par des enfants de la Maîtrise (ca. 1885).

Cette gratuité avait un prix. Alors que l'État alloue, en 1884, 4000F de subvention, Adrien de Conny en donne 6000 par an pour son œuvre. Par testament, il maintiendra cette dotation pour les trois années qui suivront sa mort. Sans doute l'ambition d'Adrien de Conny, de voir ses protégés devenir prêtres, ne fut-elle pas toujours satisfaite. Nous possédons dans sa correspondance, quelques traces de ses déceptions. Péroux, le régisseur de ses terres à Thoury lui écrit à propos de l'une d'elles, en 1860 : « ce que vous me dites du petit Pelle me fait une peine bien vive par rapport à vous Monseigneur, vous n'avez assurément pas beaucoup de chance avec vos protégés, mais puisqu'ils n'ont pas de vocation

ils font bien mieux que de faire de mauvais prêtres »⁹⁷. Bien plus tard une plus vive déconvenue l'attendait avec les soupçons de malversation qui pesèrent sur le successeur de Péroux, et qu'il avait pourtant élevé auprès de lui comme un fils. Mais cette grande âme gardait sa protection paternelle, y compris pour ceux qui l'avaient déçue. Nous trouvons quelques lettres de l'un d'entre eux, un certain Boussuge, qui après une conduite déréglée obtient son pardon de M^{sr} de Conny et même son appui pour rentrer chez les jésuites. Mais ces quelques échecs pèsent peu en proportion des fruits de son action éducatrice. L'abbé Melin dira, aux obsèques d'Adrien de Conny : « Dieu a béni ses efforts. Sa constante ambition avait été de donner des prêtres à l'Église : or, il y a deux ans, quand ses enfants eurent la joie de célébrer son Jubilé sacerdotal, près de cinquante prêtres, sortis de la Maîtrise, pouvaient se presser autour de lui »⁹⁸.

Adrien de Conny chez lui

Adrien de Conny a vécu son enfance et son adolescence au château de La Toule, à Créchy. C'est la résidence de ses parents, qui vient de sa mère. Elle y vit le plus souvent seule avec Adrien et ses frères, car son mari Félix est retenu à Paris par ses fonctions.

L'hôtel familial de Moulins, rue de Bourgogne, agrandi par le grand-père d'Adrien, Jean-François, en 1785, a été plus ou moins délaissé par celui-ci après son achat du château de Villars, à Villeneuve-sur-Allier, en 1803. Pendant la Restauration, c'est sa veuve, Marie de Quirielle, qui occupe l'hôtel avec sa fille Clémence (dite Clémentine), et l'époux de celle-ci, le marquis Julien de la Roche qui l'a épousée en 1813.



En 1832 meurt Marie de Quirielle. L'hôtel échoit au fils aîné de Jean-François et d'elle, Jean-Baptiste Conny de la Fay, mais celui-ci est sous tutelle et vit à Paris. Lorsque Jean-Baptiste meurt sans postérité, son frère Félix étant mort depuis 1850, sa succession se partage entre leur sœur Clémence, et les trois fils survivants de Félix : Léopold, Adrien et Julien-Édouard, aux termes d'un acte établi les 4 et 10 mars 1856. Adrien devient le plein propriétaire de l'hôtel moulinois. Il est cependant probable qu'il y résidait depuis son installation à Moulins, lorsqu'il a suivi M^{sr} de Dreux-Brézé en novembre 1851. Nous avons vu, en effet, que c'est rue de Bourgogne qu'il reçoit son ami Charles Gay en février 1853.

Adrien vivra quarante ans dans cet hôtel, qui est sa résidence principale. Il n'en modifie ni la structure, ni les décors intérieurs excepté les peintures et étoffes des murs, qui s'accordent avec un mobilier de style Napoléon III assez commun (aujourd'hui chez un particulier à Moulins). Il cède à une date

indéterminée la partie Est de l'hôtel à l'abbé Chérion. Nous savons aussi qu'il possède régulièrement des locataires, sans doute hébergés au rez-de-chaussée de l'hôtel. Pendant la Guerre de 1870, il transforme ses appartements en hôpital pour accueillir des soldats blessés⁹⁹.

À trente kilomètres à l'Est de Moulins, la terre familiale de Toury (aujourd'hui orthographié Thoury), dépendant de la paroisse de Saint-Pourçain-sur-Besbre, avait été acquise en 1751 par le trisaïeul d'Adrien. Lorsque ce dernier en hérite de son père en 1851, le château est inhabitable¹⁰⁰. Les terres elles-mêmes sont sous-exploitées. Nous sommes dans la région que le premier historien du Bourbonnais, Coiffier-Demoret, a baptisée du nom de *Sologne bourbonnaise*, par référence à celle de l'Orléanais. Certaines expériences d'amélioration agricole s'y observent sous le second Empire, à commencer par celles du marquis Victor de Tracy (l'ancien ministre de la marine de Louis-Philippe) à Paray-le-Frésil. Les correspondances d'Adrien de Conny et de son régisseur, Péroux, autour de 1860, montrent la modicité des résultats obtenus jusque-là à Thoury malgré quelques signes de modernité (introduction des trèfles dans l'assolement, plantation de haies d'aubépines, acquisition de cheptel de la race dite « nivernaise », résultant d'un croisement de charolaise et de Durham). On y lit aussi, en filigrane, l'impatience et l'insatisfaction de M^{gr} de Conny. Celui-ci a décidé, en 1860, de confier la restauration du château à l'architecte départemental et archéologue, Louis-Gabriel Esmonnot (1807-1886), qu'il a dû connaître à l'occasion du chantier de la cathédrale de Moulins. Il construit, notamment, la galerie de la cour, procède à des percements ornés de meneaux, aménage l'intérieur dans l'esprit néo-gothique alors dominant. Le mobilier commandé s'accorde à l'idée qu'on se faisait de la « haute époque », à grand renfort de colonnes torsadées et de tapisseries, et il s'y déploie, non sans ostentation, les armoiries du protonotaire apostolique, surmontées comme il se doit du *chapeau de pourpre duquel pendent de chaque côté des cordons de gueules à six houppes de même*. Adrien de Conny entreprend, dans le même temps, l'amélioration de ses terres. Les transformations opérées sont résumées dans le *Mémoire* qu'il soumet, en février 1868, au concours pour la prime d'honneur à décerner dans le département de l'Allier en 1869¹⁰¹.

Thoury fut un lieu de détente pour les maîtrisiens. Nous le savons par le compte-rendu de la découverte fortuite d'un site gallo-romain à proximité, en juin 1868. Ce texte nous apprend aussi qu'Adrien de Conny s'intéressait à l'archéologie et contribua à l'enrichissement des collections du musée de Moulins. Il en rapporte lui-même les circonstances dans un article de sa



Le château de Thoury, à l'époque de M^{gr} de Conny. Peinture en dessus de porte du grand salon de Villars, à Villeneuve-sur-Allier, par Julien-Édouard de Conny, frère cadet du prélat. Elle montre l'aspect du château restauré par Adrien, avant les transformations confiées à l'architecte Mitton par le fils de Julien-Édouard, Félix, en 1923-26.

Chronique bourbonnaise de 1870 : « Au mois d'avril 1868, je me promenais pendant les vacances de Pâques dans ma terre de Toury à Saint-Pourçain-sur-Besbre, avec quelques jeunes gens de la Maîtrise, élèves du Petit Séminaire, lorsque l'un d'eux ramassa et me présenta une petite tête de terre cuite qu'il prenait pour l'ornement d'une pipe. Le champ sur la lisière duquel il avait recueilli ce débris était un ancien pacage que la charrue venait de rompre et qui dépendait de la terre de Beauvoir appartenant à mon voisin le baron de Semur ». Il s'ensuivit des fouilles archéologiques, qu'Adrien de Conny organise dès 1868 avec Esmonnot et l'abbé Melin. Elles mettent au jour un atelier de potiers et une importante production de figurines gallo-romaines en terre blanche de l'Allier : « M.

Esmonnot, dérochant à ses occupations tous les instants qu'il pouvait, accourait à Toury dès qu'il avait un peu de loisir, reprenait alors tous ces fragments, les étudiait, les comparait, les rapprochait avec une incroyable patience, sans s'inquiéter de l'écoulement de la nuit, et arrivait à reconstituer quelque personnage. Il avait su se former des aides, entre lesquels j'étais tout fier de m'enrôler avec l'abbé Melin. Ses fils aussi venaient de Moulins pour seconder leur père. Je ne puis m'empêcher ici de rendre hommage à ce charme de l'archéologie ou des recherches historiques et en général de toutes les études dont l'esprit de l'homme peut s'éprendre. Elle lui offre des jouissances qui ne sont pas moins vives, et qui valent mieux à tous égards que celles des passions malsaines. C'est aussi un aimable aiguillon que celui de l'intérêt pour les collections de la ville, dont on est citoyen. Ce sentiment, il faut bien le dire, est moins commun en France que dans les pays où l'esprit municipal a conservé plus de vie ; mais c'est bien au service de la charité et des arts que le patriotisme local se manifeste et se fortifie ». L'équipe de fouilleurs est bientôt renforcée par le docteur Bailleau et par Bertrand¹⁰². « Nous rencontrâmes quelques difficultés, poursuit Adrien de Conny. Le fermier s'opposa pendant quelques temps à nous laisser continuer nos fouilles. Le médecin de sa famille, M. le docteur Bailleau, qui fait servir à l'exploration archéologique les voyages qu'il entreprend chaque jour pour le soulagement des malades de la contrée, vint alors s'installer dans le champ, et ouvrit à côté du déblai de M. Esmonnot une tranchée dans laquelle il a fait des trouvailles non moins belles que les nôtres. Plus tard, un arrangement que je conclus avec le fermier nous permit de reprendre nos travaux dans un coin du champ, et en somme, soit en 1868, soit en 1869, nous avons fouillé au moins pendant trois mois ».



Tête négroïde, tête de divinité enfant et Déesse-Mère, trois figurines gallo-romaines en terre blanche de l'Allier, parmi celles trouvées à Saint-Pourçain-sur-Besbre lors des fouilles organisées par M^{gr} de Conny à la suite de prospections des élèves de la Maîtrise en vacances au château de Thoury, en avril 1868.

Enfin, Adrien de Conny fit construire, en 1869, une villa à Saint-Jean-de-Luz, la *Villa Muskoa*. Elle offrait un cadre de vacances idéal pour les maîtrisiens, ainsi qu'il est rapporté dans *Un Pieux Souvenir* :

« En 1869, il avait fait bâtir au pied des Pyrénées, sur la côte la mieux exposée de la baie de St-Jean-de-Luz, une charmante villa basque, justement admirée par tous les visiteurs. Ceux qui ont eu la joie d'y passer leurs vacances en conserveront toujours le plus délicieux souvenir. Il prit l'habitude d'y recevoir régulièrement chaque année un certain nombre de prêtres, de grands séminaristes et de jeunes gens. Là, il était heureux de vivre comme à Moulins, entouré de sa famille spirituelle. Pour dire sa joie de voir arriver ses enfants au bord de la mer, son bonheur de se trouver comme un père au milieu des siens, il faut l'avoir vu allant les chercher lui-même à la gare, leur faisant admirer l'immensité de l'océan, la beauté des montagnes, les conduisant chacun dans leur chambre, les entourant pendant plusieurs semaines des soins les plus affectueux [...] Dans 15 jours, écrivait-il à plusieurs, vous serez donc établis ici, à votre grande joie sans doute, et à la mienne également. Voici la mer qui se prépare à vous fortifier et à ne nous laisser de vos fatigues et de vos maladies qu'un souvenir, pour que nous remercions Dieu d'avoir tiré le bien du mal... »¹⁰³.



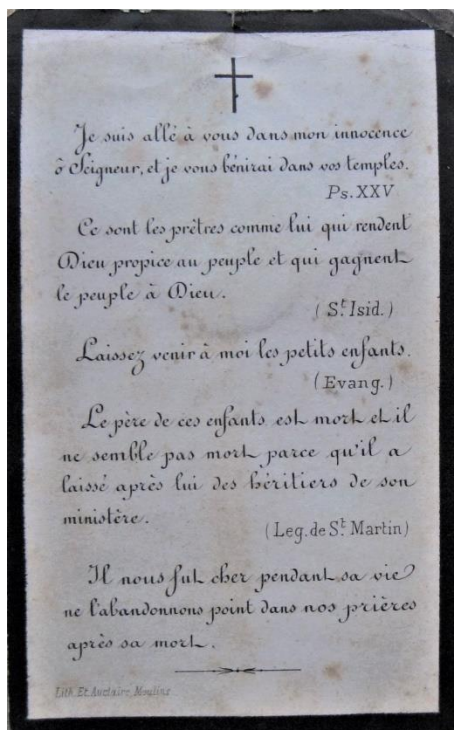
Vue de la villa Muskoa, dominant Saint-Jean-de-Luz. Peinture en dessus de porte du grand salon de Villars, à Villeneuve-sur-Allier, par Julien-Édouard de Conny. La villa existe toujours.



La porte d'entrée de la villa Muskoa est surmontée des armoiries du protonotaire. Outre le mobilier de Thoury, elles ornaient aussi la vaisselle d'usage d'Adrien, en faïence de Gien et elles figuraient sur son ex-libris. N'y voyons aucun orgueil. « Ce qu'il y avait d'admirable en cet homme apostolique dont le bonheur consistait à faire des heureux, c'était de voir combien peu il se donnait à lui-même et quelle vie austère il menait en son particulier. De quoi ne s'est-il pas privé ? Ceux qui ont été témoins de son austérité diront sans

difficulté : propter nos egenus factus est (2 Co 8, 9), il a vécu dans la gêne pour nous, il s'est fait pauvre afin d'enrichir les autres. On l'a très bien dit : afin de donner davantage aux nécessiteux, il n'a voulu avoir ni chevaux, ni voitures ; il faisait toutes ses courses à pied, voyageait très rarement, par nécessité et jamais par agrément [...]. Si nous pouvions entrer dans plus de détails encore, que de choses édifiantes il y aurait à dire sur cet esprit d'austérité ! Que de vêtements usés n'a-t-il pas portés ! combien d'agréments ne s'est-il pas refusés ! S^{te} Thérèse regrettait de n'avoir pas eu l'honneur de naître pauvre ; notre regretté père cherchait à avoir tous les avantages, tous les honneurs de la pauvreté : il vivait comme un indigent au milieu des richesses [...] Ses relations nombreuses dans la société, ses avantages de fortune et de famille lui permettaient de vivre bien différemment, avec l'éclat et les honneurs dus à son rang ; la distinction de sa personne, ses qualités intellectuelles, la faveur dont il jouissait à la Cour de Rome et dans le clergé de France par la renommée surtout de ses ouvrages liturgiques ; tout cela lui aurait fourni plus d'une occasion d'arriver à de plus hautes dignités ecclésiastiques. La voie lui semblait ouverte s'il en eût été désireux, on l'avait même sollicité dans ce sens. Mais il a toujours repoussé l'idée des gloires d'ici-bas, afin de mieux appartenir à la jeunesse et de se donner plus entièrement aux œuvres de charité. Dieu glorifie les humbles. En se livrant au bien comme il l'a fait, il s'est entouré d'une auréole bien préférable à toutes les gloires de la terre. Sa charité lui a mérité non seulement de la part des enfants de la Maîtrise, mais de la part des habitants de Moulins le nom vénérable de Père des pauvres : titre glorieux de noblesse, le seul qu'il ait ambitionné et qui lui restera dans sa ville natale comme une des plus saintes récompenses »¹⁰⁴.

Tel était Adrien de Conny : aristocrate qui ne se renie pas, qui ne déroge en rien, mais qui sait que les obligations de sa naissance sont le socle de ses vertus et de ses devoirs de prêtre, à l'image de ses armes, sommées par l'insigne de ses dignités ecclésiastiques.



Annexes et notes

Le témoignage d'Adrien de Conny sur M^{gr} de Ségur

Dans ses *Souvenirs et récit d'un frère* (Paris, Bray et Retaut, 1882), le marquis de Ségur cite à de nombreuses reprises un témoignage écrit d'Adrien de Conny, postérieur à la mort de son frère et qu'il a sans doute sollicité dans la perspective de son ouvrage. Il parle de M^{gr} de Conny comme « d'un des hommes les plus aptes à bien juger, et l'un de ceux qui le connaurent le mieux ». Nous avons mis bout-à-bout ces extraits, et conservé les interpolations du marquis de Ségur uniquement lorsqu'elles étaient nécessaires à la compréhension.

« Un des souvenirs les plus précieux de ma vie est celui des rapports d'amitié qui m'ont uni à Gaston de Ségur. Il était venu habiter avec moi en 1848, il s'était réduit à une chambre précédée d'une petite antichambre, dans une maison où je demeurais moi-même. Le désir si puissant dans cette âme sacerdotale de répandre la connaissance et l'amour de Dieu lui avait fait embrasser tout d'abord avec une affection particulière le ministère et l'instruction de la jeunesse ; et ce sentiment, uni à sa prédilection pour les malheureux, l'excitait à s'occuper des petits indigents. Il avait remarqué dans les rues de Paris ces enfants misérables qui importunaient de leurs sollicitations la charité des passants. Il les interrogeait, s'informait d'eux s'ils avaient fréquenté quelque catéchisme ou fait leur première communion. Sur leur réponse trop souvent négative, il leur offrait de les instruire et de les préparer à ce grand acte de la vie chrétienne. Plusieurs acceptèrent avec une sincère bonne volonté. Leur nombre s'accrut tellement qu'il fallut bientôt organiser cette œuvre. Par les soins de l'abbé de Ségur, un frère des écoles chrétiennes fut, dans la maison de la rue de Fleurus, attaché à cette sorte d'enseignement. Ce frère avait la charge de s'occuper tout le jour de l'instruction individuelle de ceux qui ne pouvaient fréquenter les écoles et les catéchismes. De cette façon, un apprenti ou un jeune ouvrier qui ne pouvait se trouver libre à des moments réguliers, trouvait le frère toujours prêt à l'instruire. Le soir, Gaston de Ségur faisait une petite exhortation à ceux qui se trouvaient réunis et se mettait à leur disposition et à leur portée pour les confesser.

De temps en temps, quand un certain nombre se trouvait préparé, on organisait pour eux une solennité de première communion, et on les voyait s'approcher de la table sainte avec une piété qui attendrissait les assistants. Le soir de ces grands jours, ils devenaient les convives de leur pieux catéchiste. Quant à moi, que ma communauté de vie avec Gaston de Ségur appelait à présider ces joyeux repas, je ne puis dire quelles douces satisfactions j'y ai ressenties. J'admirais ce que les leçons et les joies de la religion pouvaient faire éclore de bons sentiments dans ces âmes que j'aurais crues flétries par des antécédents misérables. Je voyais ces yeux resplendir d'honnêteté et de bon vouloir. J'entendais dans leurs conversations l'expression des meilleurs propos et des intentions les plus louables. Je voyais ces pauvres voyous, comme on les appelle quelquefois avec mépris, heureux de se sentir traités avec bienveillance, avec honneur, et jaloux de rester dignes des égards dont ils étaient l'objet. Jamais en vérité je n'ai pris part à aucun festin qui ait valu pour moi plus que ces repas-là. Je dois ajouter que les bonnes résolutions de ces enfants n'étaient pas seulement éphémères. Je touchais assez aux œuvres de mon ami pour constater quelquefois par moi-même, ou pour apprendre par de bons témoignages, combien il se trouva souvent de fermeté dans les résolutions de ces enfants, et je ne doute pas que le souvenir de ces premières communions n'ait exercé sur tous une salutaire influence ».

.....

« Sa charité pour les pauvres était merveilleuse de spontanéité et d'entrain. Il ne dépensait presque rien pour lui-même. Son mobilier ne se composait que de quelques meubles grossiers ; un petit lit de fer sans rideaux, quelques chaises de pailles, une table et des rayons de chêne brut ; tout cela cependant agencé et disposé d'une façon où paraissait le reflet de sa distinction personnelle. Par une des prérogatives de son

exquise nature, les mouvements de son corps étaient si aisés et si doux que ses vêtements ne s'usaient presque pas. Il pouvait donc consacrer au soulagement des malheureux presque toute la pension que chaque mois il recevait de son père.

Voici une histoire assez plaisante qui se rattache à ses habitudes de la charité. Il venait de quitter son appartement de la rue de Grenelle pour s'installer avec nous, rue Cassette. La propriétaire de la maison qu'il quittait était si désolée de son départ qu'elle lui avait offert de le loger gratuitement, mais il avait refusé. Le soir même de son modeste déménagement, je vis apporter chez lui en son absence un beau et bon fauteuil en velours vert, bien rembourré et capitonné, un de ces fauteuils qui soutiennent de toutes parts les membres de celui qui s'y installe. Quand il rentra, je le plaisantai sur son sybaritisme. – « Ah ! s'écria-t-il, en apercevant le fauteuil, quelle bonne fortune m'accorde la Providence ! Nous ne sommes encore qu'à la moitié du mois et ma bourse est complètement vide. Je ne savais comment passer les quinze derniers jours, d'autant plus que j'ai des pauvres dans la plus grande détresse ; et voici que je trouve en rentrant ce magnifique fauteuil ! C'est sans doute un cadeau de cette bonne dame dont je viens de quitter la maison et qui tenait tant à moi. Je vais dire au tapissier de venir le voir et l'acheter ; j'en aurai bien 75 ou 80 francs. » – Je n'ai pas de peine à le croire, lui répondis-je en souriant, car il a dû en coûter plus de 150. Mais est-ce ainsi que vous vous défaites des présents qu'on vous fait ? – « Comment pourrais-je, me répliqua-t-il vivement, conserver chez moi ce fauteuil si peu en rapport avec le reste de mon ameublement ? D'ailleurs, j'ai tout à fait besoin d'argent, mes pauvres attendent, et je suis heureux de trouver cette ressource imprévue ».

Je continuais à le plaisanter, lorsque le concierge se présenta : « on réclame, dit-il, le fauteuil de velours monté ici par erreur. Il n'était pas pour M. de Ségur, mais pour le locataire du rez-de-chaussée ». Tout s'expliqua. Un garçon tapissier l'avait apporté dans la journée sans savoir le nom de celui à qui il était destiné. Le concierge, qui avait vu, depuis le matin, apporter des meubles pour l'abbé de Ségur, avait cru que le fauteuil faisait partie de son mobilier, et si l'erreur n'avait pas été reconnue le jour même, le monsieur du rez-de-chaussée n'aurait peut-être jamais goûté la douceur des bras et du dos capitonnés de son magnifique fauteuil de velours vert.

« La bonté de Gaston de Ségur lui faisait accueillir avec confiance tous les détails que les solliciteurs lui donnaient sur leur indigence. Je trouvais, je l'avoue, qu'il se laissait toucher trop aisément ; mais il ne voulait pas en convenir et prétendait avec une bonne foi charmante qu'il n'était jamais trompé. Cependant un point d'interrogation se posa quelquefois dans son esprit. Ses aumônes étaient, soi-disant, la ressource unique de tel ou tel malheureux qui n'avait aucun moyen de gagner sa vie, et qui n'obtenait de secours d'aucun autre bienfaiteur. Aussi, quand il devait quitter Paris pour un temps un peu prolongé et qu'il lui fallait employer ou porter ailleurs le revenu de ce temps-là, se demandait-il avec anxiété comment ces pauvres gens pourraient subsister en son absence. « Ils n'ont que moi, disait-il, que vont-ils devenir ? » Quelle était, à son retour, sa surprise de voir qu'ils avaient pu franchir sains et saufs cette période difficile ! Le soupçon qu'ils pouvaient avoir d'autres ressources ou d'autres appuis, effleurait alors son esprit ; mais il ne s'y arrêtait pas, et il continuait à ouvrir avec la même générosité sa bourse à ces pauvres abandonnés ».

...

« Ce fut à cette époque [l'hiver 1849] que l'abbé de Ségur commença à composer et à publier les écrits par lesquels il a fait tant de bien. Il s'agissait pour son début d'un article d'almanach ou de manuel pour réfuter les objections les plus répandues contre la religion. Mais son travail prit bientôt plus d'extension, et au lieu de se borner à quelques pages, il acquit la dimension d'un petit volume. J'eus alors à admirer la modestie qui formait l'encadrement de ses rares qualités. Quand il avait rédigé sa réponse à une objection, il avait l'habitude de me la lire, et, si je faisais la moindre critique, il passait immédiatement condamnation et recommençait sur de nouveaux frais. Quelle différence entre lui et ces écrivains qui ne demandent conseil que pour avoir des approbations et défendent opiniâtement tous et chacun des passages de leur œuvre ! Quant à lui, ce dont je me serais plaint, c'était l'excès de sa docilité. J'aurais mieux aimé qu'il défendît

d'avantage la tournure qu'il avait, de premier jet, donnée à sa réponse, et qu'il n'acceptât point sans discussion mes observations, auxquelles il y avait peut-être à répliquer. Mais ce n'était pas sa manière ; il cédait, déchirait sa feuille, se remettait à l'ouvrage, et cela jusqu'à trois ou quatre fois de suite ».

...

« En 1853, je dus aller à Rome, et j'y arrivai le 25 avril, bienheureux de revoir mon ami. Ce jour-là, il me raconta qu'il éprouvait à l'angle extérieur de l'un de ses yeux l'impression d'une tache rouge. Je lui répondis que c'était sans doute un effet de l'action du printemps et des premières chaleurs. Cette sensation persista, et les jours suivants, il s'en plaignait encore. Le 1^{er} mai, si je ne me trompe, il avait assisté à une séance de la Rote : il en était revenu avec la tête un peu fatiguée, et, selon son habitude, il s'était mis à peindre comme à une occupation de délassement. Il m'avait raconté qu'il voulait peindre le portrait de M^{gr} Affre, l'archevêque martyr par lequel il avait été ordonné prêtre, et celui de M. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, et j'ai quelque idée qu'il s'était occupé à l'une de ces esquisses. Tout d'un coup, la tache rouge qu'il avait cru voir jusque-là au coin de son œil gauche, s'étendit comme un rideau en fermant pour cet œil tout le champ de vision, et ne laissa plus apercevoir de clarté que par en haut.

Quand j'arrivai chez lui quelques moments après, il me raconta ce qu'il venait d'éprouver et dont il avait immédiatement apprécié la gravité : « C'est une paralysie du nerf optique, me dit-il, voilà un œil perdu, et bientôt je perdrai l'autre ». Je lui proposai de sortir et d'aller immédiatement voir un médecin dont il avait reçu déjà les soins, le docteur Mayer, médecin de l'armée française d'occupation, qui habitait aux environs de la Propagande. Le docteur ne dissimula pas que l'accident lui paraissait tout à fait grave, et il prescrivait un repos absolu, en même temps qu'un régime propre à favoriser l'équilibre général de la santé. Nous sortîmes, et je me souviens que nous dirigeâmes notre promenade par les rues qui longent le jardin du Quirinal. Il n'y avait pas d'illusion à se faire, et j'étais tout accablé du coup qui frappait ainsi mon ami. Lui, au contraire, était demeuré très calme, et il m'exposait les motifs de sa résignation : « Dieu m'a donné deux yeux il y a trente-trois ans, me disait-il, il m'en reprend un aujourd'hui. Il me reprendra bientôt peut-être le second. Je n'ai qu'à le remercier du temps pendant lequel il me les a laissés. Il est bien le maître ». – Sans doute, répondis-je ; ce sont bien les pensées de la foi ; mais il y a les impressions de la nature qu'on ne peut pas ne point sentir. – Sommes-nous chrétiens ? reprit-il ; sommes-nous prêtres, pour céder aux impressions de la nature lorsque la foi nous parle ? » Je ne pus m'empêcher de penser alors que si quelqu'un eût été près de nous et eût pu suivre cette conversation, il aurait cru que c'était moi qui venais d'être frappé par un grand malheur, et il eût pensé que j'étais là avec un ami occupé à me consoler, mais s'y prenant d'une façon un peu austère. Il reprit ensuite et me dit : « Tout cela est bien heureux pour moi. Dans la position où je me trouvais, avec la bonté que le Pape me témoigne et avec la confiance que me marque l'Empereur, je n'aurais pu manquer de devenir bientôt archevêque et cardinal. On a beau faire, les grandeurs ecclésiastiques elles-mêmes présentent un danger pour l'homme qu'elles exposent à s'élever dans son cœur. Je serai débarrassé de tout cela, et je retournerai à Paris, où je me remettrai à confesser mes pauvres voyous, ce qui vaudra bien mieux pour moi.

Il faisait allusion, par ses humbles paroles, à tout ce que sa situation offrait alors de brillant. L'Empereur Napoléon l'avait chargé d'une négociation fort importante à mener en dehors de l'ambassadeur et pour laquelle il lui écrivait ses instructions secrètes par lettres de sa propre main. L'importance personnelle du jeune prêtre se trouvait par-là fort accrue vis-à-vis du Saint-Siège. Pie IX avait été charmé en même temps par ses qualités si aimables et ses vertus si sacerdotales : aussi, le traitait-il avec une distinction particulière et une tendre affection. Mais ce qui eût exalté l'ambition d'un autre n'avait fait que mettre Gaston de Ségur en garde contre les dangers des grandeurs temporelles, et il trouvait un sujet de consolation dans l'obstacle heureux qui se trouvait mis au travers de sa fortune. Il éprouva cependant alors un moment de peine : « Ce qui m'afflige, dit-il, c'est la pensée de ma pauvre mère et du chagrin qu'elle va ressentir ».

...

[Dans les premiers temps qui suivirent la perte de son œil, beaucoup de personnes à Rome lui conseillaient d'en appeler à Dieu de l'impuissance de la médecine et d'implorer au besoin un

miracle]. « Il y éprouvait une grande répugnance. Il ne voyait pas bien pourquoi il désirerait sortir de la voie dans laquelle la Providence le faisait entrer et dont il pressentait l'utilité pour son âme ; puis il me disait : « C'est une grosse affaire et une grande responsabilité que d'être un miraculé, et je redouterais cette condition-là ». – Voilà les souvenirs les plus saillants que j'ai conservés de cette époque où il me fut donné de constater ainsi l'élévation d'âme et la sainteté de ce vrai serviteur de Dieu.

...

Quand Gaston de Ségur fut devenu complètement aveugle, il m'en prévint aussitôt. J'accourus auprès de lui et je le trouvai aussi résigné et aussi gai qu'auparavant. J'ai entendu un médecin dire avec beaucoup de raison à un malade dont la vue s'affaiblissait, et qui, se soumettant déjà à ces premières privations, comptait s'être préparé à la résignation pour le jour d'une complète cécité : « Prenez garde ; vous avez sans doute éprouvé la différence qui existe entre un homme qui voit mal et un homme qui voit bien ; mais vous ne vous doutez pas de la différence qu'il y a entre voir mal et ne voir absolument rien. » Gaston de Ségur avait supporté vaillamment les privations et les appréhensions de son premier état. Maintenant qu'il était dans une obscurité complète, privé de toute communication par la vue avec ce qui l'entourait, et assujéti à se faire guider dès qu'il lui fallait faire un pas, ou se faire assister dans toutes les actions de la vie corporelle, il se trouva prêt pour cet autre degré d'épreuve. Ce qui paraîtra incroyable, et ce qui est strictement vrai, c'est que, non seulement il se résigna à l'ordre de la Providence, mais qu'il aima la condition qui lui était faite.

Plusieurs années après, il me disait : « Vous ne sauriez croire, mon cher ami, combien il m'est bon et avantageux d'être aveugle. D'abord, je ne perds plus de temps. Auparavant, lorsque je rentrais chez moi, quelques instants s'écoulaient souvent avant que je ne fusse à l'ouvrage. Un livre ou tout autre objet qui me tombait sous la main pouvait m'être un prétexte à flânerie. À présent, dès que je suis rentré, mon secrétaire me dit : « qu'allons-nous faire tout à l'heure ? » Et je m'y mets immédiatement. Ensuite, je remarque combien, dans mes rapports avec le prochain, je me trouve plus disposé à ne considérer chacun que par son âme, maintenant que les corps ne paraissent plus devant moi. Enfin, il m'est bien plus facile de vivre occupé de Dieu et en face de lui ».

...

« Les défauts de mon saint et aimable ami, Gaston de Ségur tenaient à des qualités en excès. Les élans si spontanés et si prompts de cette riche nature pouvaient en effet le conduire, soit à des appréciations qui manquaient de précision et d'exactitude, soit à des démarches qui n'étaient point assez mesurées. Mais encore la loyauté et la bonne intention qui, chez lui, perçaient en toutes choses, rendaient honorables jusqu'aux actes qu'on aurait pu ne pas approuver. D'ailleurs, cet élan même qui l'avait fourvoyé le tirait bientôt d'embarras par l'empressement, l'humilité et la simplicité qu'il mettait à reconnaître son erreur et à la réparer. Je plaisantais quelquefois à propos du contraste qu'offraient les caractères de deux amis qui m'étaient tous les deux pareillement chers, Gaston de Ségur et Éleuthère de Girardin. Je disais en riant que je les verrais entrer sans inquiétude dans un lieu rempli de serpents. Le circonspect Éleuthère ne mettrait sûrement le pied nulle part, sans avoir soulevé les brins d'herbe, et constaté qu'aucun mauvais reptile n'était caché dessous ; et l'ardent Gaston marcherait sur tous, aspics et vipères, peut-être sans s'en douter, mais assurément sans en recevoir aucune atteinte ».

Liste des œuvres de M^{sr} de Conny

Nous dressons cette liste d'après l'article anonyme : « Les ouvrages de Monseigneur de Conny », publié dans les *Annales bourbonnaises*, 6^{ème} année, Moulins, 1892, p. 264-267. Nous y avons apporté quelques corrections d'après les ouvrages que nous avons consultés.

Petit cérémonial romain, rédigé d'après les sources authentiques par un chanoine de l'Église de Moulins 1^{ère} édition, Moulins, P.-A. Desrosiers et Fils, Paris, J. Lecoffre et C^{ie}, 1853. 2^{ème} édition, Oudin, Poitiers, 1855. 3^{ème} édition, 1858 : voir à la suite.

Des usages et des abus en matière de cérémonies, Moulins, P.-A. Desrosiers et fils, Paris, J. Lecoffre et C^{ie}, 1854, 114 p.

Cérémonial romain, rédigé d'après les sources authentiques in-8°, (3^{ème} édition, revue et augmentée, du *Petit cérémonial*), Paris, Méquignon Jeune, Moulins, Comoy et Gilliet, 1858, 514 p.

Recherches sur l'abolition de la liturgie antique dans l'Église de Lyon, Lyon, Girard et Josserand, Moulins, Martial Place, 1859, 144 p.

Remarques sur une prétendue défense de la liturgie de Lyon, Paris, Lecoffre, 1859, 143 p.

Humble remontrance d'un Moulinois à la commission administrative des Hospices, Moulins, Martial Place, 1863, 36 p.

Lettre à M. Charles Vervoitte sur l'organisation de la Maîtrise de Moulins, s.d. (1864 ou 1865), 23 p.

La Chronique Bourbonnaise, revue hebdomadaire publiée sous la direction de M^{sr} de Conny, Moulins, chez Desrosiers, Tome 1, 1869 ; tome 2, 1870.

Les cérémonies de l'Église expliquées aux fidèles, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 1873, 266 p.

Accord du cérémonial romain avec les traditions françaises, Moulins, Desrosiers, [1874], 29 p.

Lettre à un ecclésiastique sur l'observation du cérémonial, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 1874, 21 p.

De la Cappa, Tournai, Castermann, 8 p.

Exposition résumée de la doctrine chrétienne, Moulins, Desrosiers, Paris, Haton, 1875, 423 p.

Dissertation sur la distribution intérieure des églises, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 15 juin 1875, 28 p.

Lettre à un ami, pour faire suite à la dissertation sur la distribution intérieure des églises (4 août 1875).

Nouvelles notes sur la cathédrale de Moulins (25 avril 1877).

Suite de la nouvelle note sur la cathédrale de Moulins.

Les moulinois et les architectes de la cathédrale.

Les travaux entrepris à la cathédrale de Moulins.

Renseignements offerts à l'administration des cultes, à propos de la cathédrale de Moulins.

Rectification d'une assertion trop absolue.

Lettre autographiée adressée par M^{sr} de Conny à des amis (28 avril 1877).

Suite de la nouvelle note sur la cathédrale de Moulins (1^{er} mai 1877).

Copie autographiée d'une lettre à M^{sr} de Conny (15 mai 1877).

Renseignements offerts à l'Administration des Cultes à propos de la cathédrale de Moulins (4 juin 1877).

L'architecture et la théologie. À propos de la cathédrale de Moulins, par un membre de la Société d'émulation de l'Allier, docteur en théologie de l'Université romaine (Moulins, C. Desrosiers, 2 février 1878), 8 p. et plan.

Mémoire apologétique pour les écrits de M. de Conny sur la cathédrale de Moulins.

Le Travail, sa dignité et ses droits, Moulins, Desrosiers, Paris, Poussielgue, 1878, 90 p.

Notes

¹Adrien de Conny est abondamment cité dans la biographie que le marquis de Ségur a jadis écrite sur son frère : Marquis de Ségur, *Monseigneur de Ségur. Souvenirs et récit d'un frère*, Paris, Bray et Retaut. De nombreuses pages lui sont consacrées dans l'ouvrage du Chanoine Paul Pelletier, *Pierre Simon de Dreux-Brézé, évêque de Moulins (1850-1893)*, texte édité par Daniel Moulinet, Charroux, éditions des Cahiers Bourbonnais, 1994.

² Le vénérable François Libermann est le fondateur de la Congrégation du Saint Esprit, dont l'œuvre principale est l'envoi de missionnaires en Afrique. Fils de rabbin alsacien, converti à l'âge de 24 ans, il est un spirituel à l'intuition pénétrante. Il exerce une influence importante sur le clergé parisien.

³ Charles Gay., *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Tours et Paris, Maison Alfred Mame et Fils, 1920, 7^{ème} éd., t. I, 2^{ème} élévation, p. 20.

⁴ Arthur Adrien, « Théologie et spiritualité du Corps mystique chez M^{sr} Gay » dans S. Blenner-Michel et E. Pénicaud (dir.), *M^{sr} Charles-Louis Gay (1815-1892). Un artiste au service du Christ*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

⁵ Matt 16, 18.

⁶ Pie X, *Tra le Sollecitudini*, 22 novembre 1903.

⁷ S. Blenner-Michel et E. Pénicaud (dir.), *Op. cit.* [supra, n. 3].

⁸ D. Pannier (dir.), *Monseigneur de Ségur, 1820-1881: actes du colloque organisé le 9 juin 2007*, Versailles, Via Romana, 2008.

⁹ M. de Hédouville, *Monseigneur de Ségur : sa vie, son action (1820-1881)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1957, p. 208-227.

¹⁰ Alfred Nettement, *Mémoires historiques de S. A. R. Madame la Duchesse de Berri depuis sa naissance jusqu'à ce jour*, Paris, Allardin, 1837, T.2, p. 351.

¹¹ Lettre adressée le 26 avril 1828 à Monsieur le Vicomte de Conny député du département de l'Allier rue de la Madeleine n° 22 à Paris le 28 avril 1828 (cachets de la Poste des 28 et 30 avril 1828).

¹² Allocution de l'abbé Melin aux obsèques de Monseigneur de Conny, 26 décembre 1891, publiée dans *Le Messager de l'Allier*. Tiré à part, Moulins, imp. A. Ducroux et Gourjon Dulac.

¹³ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 69.

¹⁴ L'officialité métropolitaine, ou tribunal ecclésiastique du diocèse de Paris. C'est à l'archevêché de Paris qu'Adrien et Dreux-Brézé ont commencé à collaborer : Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n.1], p. 69.

¹⁵ Allocution de l'abbé Melin aux obsèques de Monseigneur de Conny, 26 décembre 1891, publiée dans *Le Messager de l'Allier*. L'évêque d'Évreux dont il est question est François Napoléon Hautin (1831-1907), élève de la maîtrise de l'Abbaye-aux-Bois puis du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, ordonné prêtre en 1854, professeur puis directeur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, vicaire général d'Orléans (1887-1890), vicaire général d'Orléans (1887-1890), évêque d'Évreux (1890-1893) puis archevêque de Chambéry.

¹⁶ Antoine Étex, *Les souvenirs d'un artiste*, Paris, E. Dentu, s.d. [1878], p. 238-239. Dans ses souvenirs, Étex fait remonter l'épisode à 1847, mais le buste porte la date de 1846.

¹⁷ Plus tard Étex devait aussi réaliser le buste de M^{sr} de Dreux-Brézé.

¹⁸ Voir la note 47.

¹⁹ Lettre à en-tête de l'évêché de Moulins, de Nicolas Gueullette, du 19 7^{bre} [septembre] 1848 adressée à l'abbé de Conny, 34 rue Cassette à Paris.

²⁰ Lettre de Nicolas Gueullette, du 11 décembre [1848 d'après le cachet de la poste] adressée à Monsieur l'abbé de Conny, chanoine honoraire de la métropole, 34 rue Cassette à Paris.

²¹ Le Moine, « Rue Cassette 32 », *La Croix*, supplément du 9 février 1892, p. 2.

²² Marquis de Ségur, *Op. cit.* [*supra*, n. 1], T. I, p. 69-70.

²³ À propos de M. de Melun : Amédée d'Andigné, *Un apôtre de la charité, Armand de Melun 1807-1877*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1961.

²⁴ Dom Bernard du Boisrouvray, *Monseigneur Gay. Évêque d'Anthédon, auxiliaire de son Éminence le cardinal Pie (1815-1892). Sa vie – ses œuvres*, Tours, Mame et Fils, 2 T., 1921, p. 145-146.

²⁵ Le Moine et A. de Ségur, « Rue Cassette 32 », *La Croix*, supplément du 9 février 1892, p. 2.

²⁶ Marquis de Ségur, *Op. cit.* [*supra*, n. 1], T. I, p. 92.

²⁷ Lettre aux prêtres du diocèse de Moulins sur la mort de l'abbé Gibert, vicaire général du diocèse, par M^{gr} de Dreux-Brezé, évêque de Moulins. Copie dactylographiée aux archives de l'abbaye de Chantelle.

²⁸ M^{gr} de Conny développera, plus tard, sa théorie du travail et de la propriété privée, contre les erreurs socialistes, dans son ouvrage : *le Travail. Sa dignité et ses droits*, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Poussièlge Frères, 1878.

²⁹ Dom Bernard du Boisrouvray, *Op. cit.* [*supra*, n. 24], T. I, p. 148.

³⁰ Charles Gounod, *Mémoires d'un artiste*, Calman Lévy, 3^{ème} édition, 1896, p. 113.

³¹ Marquis de Ségur, *Op. cit.* [*supra*, n. 1], T. I, p. 171.

³² M. de Hédouville, *Op. cit.* [*supra*, n. 9], p. 239.

³³ À propos des indications directrices que Charles Gay a données Charles Gounod à plusieurs moments de sa vie, on lira Yves Bureley, « M^{gr} Gay et Charles Gounod », dans S. Blenner-Michel et E. Pénicaut (dir.), *M^{gr} Charles-Louis Gay (1815-1892). Un artiste au service du Christ*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017. Nous remercions Arthur Adrien de nous indiquer cette précision.

³⁴ Dom Bernard du Boisrouvray, *Op. cit.* [*supra*, n. 24], T. I, p. 76.

³⁵ *Correspondance de Monseigneur Gay...* précédée d'une introduction par M^{gr} Baunard, Paris, Librairie religieuse H. Oudin, T. I (1834-1863), 1899, p. 169

³⁶ Dom Bernard du Boisrouvray, *Op. cit.* [*supra*, n. 24].

³⁷ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [*supra*, n. 1], p. 128, p. 128 n. 1, p. 129 et p. 475.

³⁸ *Ibid.*, p. 51.

³⁹ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 395.

⁴¹ *Ibid.*, p. 438.

⁴² Dom Bernard du Boisrouvray, *Op. cit.* [*supra*, n. 24], T. I, p. 185.

⁴³ Lettre aux prêtres du diocèse de Moulins sur la mort de l'abbé Gibert, vicaire général du diocèse, par M^{gr} de Dreux-Brezé, évêque de Moulins. Copie dactylographiée aux archives de l'abbaye de Chantelle.

⁴⁴ Lettre du vicomte A. de Falloux à « Monsieur l'abbé de Conny / 34 rue Cassette / Paris », à en-tête du Cabinet du Ministre de l'Instruction Publique & des Cultes / République Française », s.d. (cachet de la poste du 28 décembre [18]48).

⁴⁵ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [*supra*, n. 1], p. 66.

⁴⁶ Lettre de Victor de Tracy à Monsieur l'abbé de Conny, 32, rue Cassette, Paris, datée de Paris, 23 octobre 1849.

⁴⁷ Nicolas Gueullette (1808-1891), né à Moulins le 7 janvier 1808, prêtre du diocèse de Moulins (1830), chanoine (1836), archiprêtre de la cathédrale de Moulins (1846-1864). Chevalier de la Légion d'Honneur (1861), évêque de Valence (1864-1875), puis chanoine du chapitre de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il se retirera à l'abbaye Notre Dame de Lerins (Île Saint-Honorat, à Cannes, Alpes-Maritimes).

⁴⁸ Étienne Holaind (1803-1887), élève du séminaire de Saint-Sulpice, prêtre du diocèse de Moulins (1830), professeur de Lettres au petit séminaire d'Yzeure, chanoine (1830-1842) et vicaire général (1842-1850).

⁴⁹ Dom Bernard du Boisrouvray, *Op. cit.* [supra, n. 24], T. I, p. 172.

⁵⁰ Marquis de Ségur, *Op. cit.* [supra, n. 1], T. I, p. 165-166.

⁵¹ *Ibid.*, T. I, p. 186. Citant l'ouvrage du marquis de Moussac sur l'abbé de Ségur, p. 72, l'auteur ajoute en note : « Il (l'abbé de Ségur) s'occupa [...] d'obtenir le rétablissement de la liturgie romaine au séminaire et dans la communauté de Saint-Sulpice ; ce qui aida puissamment dom Guéranger, l'éminent abbé de Solesmes, dans la campagne qu'il menait alors à la poursuite du même but pour toute la France ».

⁵² Cité par le Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 86.

⁵³ *Ibid.*, p. 90.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 88.

⁵⁵ Première édition, Moulins, P.-A. Desrosiers et Fils, Paris, J. Lecoffre et C^{ie}, 1853. Deuxième édition, parue chez Oudin à Poitiers en 1855.

⁵⁶ *Cérémonial romain rédigé d'après les sources authentiques*, Paris, Méquignon Jeune, Moulins, Comoy et Gilliet, 1858, 514 p.

⁵⁷ *Correspondance de Monseigneur Gay* [supra, n. 35], p. 168.

⁵⁸ M. de Conny, *Les cérémonies de l'Église expliquées aux fidèles*, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 1873, préface, p. XI-XII.

⁵⁹ [A. de Conny], *Lettre à un ecclésiastique sur l'observation du cérémonial*, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 1874, p. 15-16. On reconnaît à cette comparaison, l'empreinte qu'ont laissée sur Adrien de Conny, depuis l'enfance, le cadre des châteaux et de l'hôtel particulier familiaux, aménagés sous l'Ancien Régime.

⁶⁰ Moulins, P. A. Desrosiers et fils, imprimeurs, Paris, J. Lecoffre et Cie, libraires, 1854, 114 p.

⁶¹ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 101.

⁶² *Ibid.*, p. 85.

⁶³ M. de Conny, *Op. cit.* [supra, n. 58], p. X.

⁶⁴ J.-M. Leniaud, *Jean-Baptiste Lassus (1807-1857) ou le temps retrouvé des cathédrales*, Paris, Arts et Métiers graphiques, Bibliothèque de la Société française d'Archéologie n°12, 1980, p. 140-144.

⁶⁵ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 112.

⁶⁶ M. de Conny, *Dissertation sur la distribution intérieure des églises*, Moulins, C. Desrosiers, Paris, Haton, 15 juin 1875, 28 p.

⁶⁷ À celui que nous citons dans la note précédente, il convient d'ajouter les autres écrits relatifs à cette controverse, mentionnés dans la liste des œuvres de M^{gr} de Conny ci-dessus en annexe.

⁶⁸ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 118.

⁶⁹ Chanoine Paul Pelletier, *Op. cit.* [supra, n. 1], p. 223.

⁷⁰ L'essentiel des renseignements sur la Maîtrise est extrait du mémoire de Musicologie de Jean-Philippe Rannaud : *la Maîtrise de la cathédrale de Moulins 1860-1950*, sous la direction d'Hélène Delage, Conservatoire Nationale de Région de Clermont-Ferrand, 1984, dact.

⁷¹ Marizcka, dite Madeleine Coutan, « L'Abbé Chérion (1854-1904) », *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 4^{ème} trim. 1954, p. 177.

⁷² Cahier manuscrit, daté du 1^{er} septembre 1846. Anton Reicha (1770-1836), né à Prague, ayant fréquenté Beethoven et Haydn, installé à Paris en 1808, professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire de Paris (1818), fut le maître de Berlioz, Gounod, Liszt, Onslow, Franck, etc. Il est l'auteur d'œuvres lyriques, de musique symphonique et d'une importante musique de chambre dont ses célèbres quintettes à vents. Dans ses *Mémoires*, Charles Gounod raconte l'épisode de ses retrouvailles avec son ami de collège Charles Gay, le soir d'une représentation à l'Opéra. Les anciens amis tombent dans les bras l'un de l'autre en découvrant qu'ils sont tous deux élèves de Reicha, lequel donnait des cours particuliers en dehors de ceux du Conservatoire de Paris : Charles Gounod, *Op. cit.* [*supra*, n. 30], p. 169. L'épisode se situe en 1835 (Gérard Condé, *Charles Gounod*, Fayard, 2009, p. 42-43).

⁷³ Vicomte Jehan de Conny, *Le château de Thoury*, Saep éditions, 1991, p. 11.

⁷⁴ Arthur Pougin, *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la Musique* par F.-J. Fétis, Tome I, Paris, Lib. De Firmin-Didot, 1878, p. 298 : « DUVOIS (CHARLES) – Organiste et compositeur, né à Strasbourg vers 1830, commença de bonne heure l'étude de la musique, et dès l'âge de seize ans était organiste de l'église Saint-Louis, à Strasbourg, et chargé de l'enseignement du chant dans les écoles de sa paroisse. En 1851, il devint maître de chapelle de la cathédrale d'Autun, et plus tard fut appelé à remplir les mêmes fonctions à Moulins (Allier), où il organisa, en 1862, une maîtrise qui est justement considérée comme une des meilleures de toute la France. Aujourd'hui, et depuis plusieurs années déjà, Monsieur Duvois est organiste de la cathédrale de cette dernière ville. Depuis longtemps frappé de ce fait que beaucoup de jeunes pianistes ne sont souvent que des exécutants habiles et non de véritables musiciens, M. Duvois a pensé qu'il y avait, au moyen de procédés didactiques particuliers, un progrès à réaliser sous ce rapport. C'est dans ce but qu'il a conçu la pensée d'un ouvrage important, publié par lui sous ce titre : *Le Mécanisme du piano appliqué à l'étude de l'harmonie* (Paris, Heugel) et qui semble appelé à ouvrir une voie nouvelle à l'enseignement du piano. On doit encore à cet artiste : 1° Principes de musique vocale (Strasbourg, 1845) ; 2° Nouvelle Méthode d'accompagnement du plain-chant (Paris, Leduc) ; 3° Plusieurs compositions religieuses, parmi lesquelles un Ave Maria à trois voix avec orgue, un O Salutaris à deux voix égales, un Tantum ergo à deux voix égales, etc., etc. ».

⁷⁵ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 8-9.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁷⁷ Le chanoine Roussat fut l'avant-dernier directeur de la maîtrise de Moulins, de 1932 à 1941. Constatant les difficultés de la Maîtrise et prévoyant sa disparition prochaine, il incita un jeune notaire de Moulins, Albert Sarrazin, à fonder la « Société des Amis de la Musique ». Ami de Vincent d'Indy, ancien élève de la *Schola cantorum*, Albert Sarrazin insuffla à Moulins, durant plus de quarante ans, à partir de 1920, une exceptionnelle vie musicale par son action et son mécénat. Dans les concerts symphoniques, les concerts avec chœurs, les concerts de chambre des « Amis de la Musique » se produisirent à la fois des artistes de renom, comme la pianiste Blanche Selva, et de jeunes espoirs. L'exécution fréquente, par les « Amis de la Musique », du répertoire de la *Schola* ou de musique sacrée, la présence parmi les musiciens d'anciens élèves de la Maîtrise comme l'organiste et flûtiste Pierre Chalmin, font de cette Société l'héritière de l'esprit de la Maîtrise. Pierre Bassot fut le dernier élève qu'enseigna Pierre Chalmin.

⁷⁸ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 11.

⁷⁹ Katharine Ellis, *Interpreting the Musical Past : Early Music in Nineteenth-Century France*, Oxford University Press, 2005, p. 72.

⁸⁰ Rapport d'Henri Régnier au nom de la commission chargée d'organiser l'enseignement musical en France, 13 juin 1883, Arch. Nat. F 21 4583, cité par Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 19.

⁸¹ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 12.

⁸² *Ibid.*, p. 12.

⁸³ Charles Vervoitte (1819-1884) sera nommé maître de chapelle de Notre-Dame de Paris en 1876. Il est aussi le président de la Société académique de musique sacrée, et l'auteur de monumentales *Archives des cathédrales*.

⁸⁴ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 16-17.

⁸⁵ Marizcka, dite Madeleine Coutan, *art. cit.* [*supra*, n. 71], p. 175.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 176.

⁸⁷ Gérard Condé, correspondance électronique, sept. 2009.

⁸⁸ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 17. La citation de l'abbé Magnasse rapportée par Jean-Philippe Rannaud provient d'A. Poupin, *Notice biographique sur l'abbé Chérion*, Archives de la Procure générale de Musique religieuse, Arras.

⁸⁹ Gérard Condé, correspondance électronique, sept. 2009.

⁹⁰ Arch. Nat. 21 1327, citée par Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 18.

⁹¹ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 17.

⁹² *Ibid.*, catalogue des œuvres de l'abbé Chérion, annexes, p. 4-7.

⁹³ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 38. On se reportera, pour plus de détails et notamment au sujet des pièces « palestriniennes » figurant au répertoire de la Maîtrise, au chapitre de son mémoire intitulé « Contribution de la Maîtrise au renouveau de la musique palestrinienne », p. 31-38.

⁹⁴ [Joséphin] Péladan, « Mustapha et l'art palestrinien », *Revue musicale S.I.M.* (Société Internationale de Musique), IX^e année, n°1, 15 janvier 1913, p. 22-23.

⁹⁵ [Anonyme], Moulins et Montluçon, 1892, 128 p.

⁹⁶ Jean-Philippe Rannaud, *Op. cit.* [*supra*, n. 70], p. 16.

⁹⁷ Lettre de Péroux, régisseur de Thoury, à M^{sr} de Conny, 24 octobre 1860.

⁹⁸ Allocution de l'abbé Melin aux obsèques de Monseigneur de Conny, 26 décembre 1891, publiée dans *Le Messager de l'Allier*. Tiré à part, Moulins, imp. A. Ducroux et Gourjon Dulac, p. 12.

⁹⁹ [Anonyme], *Pieux souvenir de M^{sr} de Conny, regretté Père de la Jeunesse, directeur de la Maîtrise de Moulins, par un de ses enfants* Moulins et Montluçon, 1892, p. 18.

¹⁰⁰ Au sujet du château de Thoury, on lira Élisabeth Jacquier, « Tourny-sur-Besbre, une maison-forte du Bourbonnais », *Congrès archéologique de France (146^{me} session, 1988, Bourbonnais)* Société française d'Archéologie, Paris, 1991, p. 443-451.

¹⁰¹ [Jean]-B[aptiste] Jean Talon [régisseur de Thoury], *Mémoire pour la terre de Tourny, située communes de S^t Pourçain-sur-Besbre, Saligny et Vaumas, et appartenant à M^r de Conny prêtre*, 21 p., février 1868.

¹⁰² *Chronique Bourbonnaise*, 1870 ; *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, XI, 1868- 69, p. 137-139, 236, et XII, 1870- 72, pp. 1-3 ; *Revue bourbonnaise* III, 1886, pp. 316-324.

¹⁰³ [Anonyme], *Pieux souvenir de M^{sr} de Conny, regretté Père de la Jeunesse, directeur de la Maîtrise de Moulins, par un de ses enfants* Moulins et Montluçon, 1892, p. 25-27.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 28-32.

Le Fonds Pierre-Bassot
Hôtel de Conny
28, rue de Bourgogne
03000 Moulins

Le fonds Pierre-Bassot est un fonds de dotation. Il a pour objet, « *dans le respect des valeurs chrétiennes, de l'humanisme et du classicisme, et dans la fidélité à la mémoire de Pierre Bassot, de développer les missions d'intérêt général :*

- de promotion de la musique classique ;

- d'aide à la conservation et à la connaissance du patrimoine contemporain de la musique classique ;
- de pérennisation et d'utilisation conforme aux missions précitées de l'immeuble du siège du fonds.

Dans la mise en œuvre de cet objet, une attention particulière sera portée à la culture française et européenne, à la musique tonale des XVII^e au XX^e siècle et aux arts décoratifs et figuratifs correspondant au caractère historique de l'Hôtel de Conny » (Statuts, art. 2).

Les buts du Fonds Pierre-Bassot

- aider les jeunes talents de la musique classique (prioritairement ceux titulaires d'un premier prix des Conservatoires Nationaux de Musique et de Danse de Lyon et de Paris, ou d'un diplôme étranger équivalent) dans leur parcours de professionnalisation, par tous moyens : organisation de concerts, enregistrements, prix, bourses, résidence d'artiste ;
- aider des organismes à but non lucratif poursuivant le même objet, afin de favoriser la diffusion de la musique classique auprès du plus grand nombre, notamment dans le périmètre géographique de l'ancienne province historique du Bourbonnais (actuel département de l'Allier) ;
- entretenir et enrichir les collections faisant l'objet de la dotation initiale du Fonds, ainsi que les biens qu'il recevra par la suite : instruments et partitions de musique, collections en rapport avec la musique et le patrimoine, en particulier celui lié au Bourbonnais (œuvres, objets d'art, fonds spéciaux, fonds documentaires, etc.) ;
- mettre à la disposition des musiciens, chercheurs ou organismes à but non lucratif qui en feront la demande, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, des biens issus des collections détenues par le fonds ;
- faire, à terme, de l'Hôtel de Conny, lieu de son siège social, de par son aménagement et son ouverture conditionnelle au public, un lieu patrimonial vivant mais conservant, autant que possible, le caractère d'une demeure historique privée, dans laquelle les musiciens et le public aient, à des fins de recherche ou de délectation, la jouissance de collections et d'ensembles décoratifs adéquats à l'esprit et à l'époque de la musique classique ;
- développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général poursuivant des activités similaires ou connexes

achevé d'imprimer le 24 mai 2017